

CRIMES COLONIAUX EN AFRIQUE

L'HEURE DES COMPTES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8355 LUNDI 1er DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SCANDALE EN FRANCE

Les musulmans ciblés par le CRIF

Page 3

REVALORISATION DU SNMG, DE L'ALLOCATION CHÔMAGE ET DES RETRAITES

LES PROMESSES TENUES DE TEBBOUNE

Encore une fois, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tient ses promesses en prenant la mesure des besoins avérés de larges franges de la population algérienne, notamment les plus vulnérables, à savoir : les travailleurs aux revenus modestes, les chômeurs ainsi que les retraités. C'est ce qui ressort des décisions prises lors du Conseil des ministres, réuni hier, afin d'examiner les instruments qui assurent la dignité à ces franges.

Page 3



VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Mobilisation des parents

Page 6

VERS L'EFFONDREMENT DU RÉGIME DE KIEV

Le plan Trump, les Européens et Zelensky

Page 7

INTOXICATION DE BÉBÉS AU KHÔL

Une affaire de charlatanisme

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CRIMES COLONIAUX

L'Afrique exige justice et réparations

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé, hier à Alger, à inscrire le colonialisme, l'esclavage et la ségrégation raciale dans le registre des crimes imprescriptibles contre l'humanité, tout en évoquant la mise en place de mécanismes de réparation pour rendre justice à tout un continent, spolié et meurtri des siècles durant.

Lors de son allocution prononcée à l'ouverture de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique, M. Attaf a affirmé qu»« il était temps de franchir un nouveau seuil dans la quête africaine de justice historique », soutenant que « l'Afrique estime, à juste titre, que le moment est venu d'inscrire le colonialisme, avec ses racines et ses pratiques, au rang des crimes internationaux imprescriptibles ». Il a tenu à expliquer que la démarche n'a pas pour objectif de « raviver des ressentiments » mais à rétablir la vérité historique, à désigner clairement les responsabilités et à créer les conditions d'une véritable réconciliation avec l'Histoire. Il a souligné que « nous ne sommes pas ici pour entretenir les douleurs du passé, mais pour rétablir les droits, appeler les choses par leur nom et rappeler au monde ses obligations ».

M. Attaf a inscrit les travaux dans la démarche engagée par l'Union africaine pour l'année 2025, placée sous le thème « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations ». Il a ajouté que ce rendez-vous s'inscrit dans le prolongement direct de la proposition formulée par le président Tebboune lors du sommet de l'UA au début de 2025. Une proposition que « les dirigeants africains ont soutenue et adoubée à l'unanimité », a-t-il souligné.

Dans un long développement, Ahmed Attaf a déconstruit ce qu'il a qualifié de « mythes fallacieux » autour de la colonisation. Il a affirmé avec une profonde conviction que « le colonialisme n'a jamais été un projet de civilisation. Dans sa totalité, il fut une entreprise de spoliation, de domination et d'anéantissement ». Le ministre a rappelé que le colonialisme a cumulé « avant l'heure » toutes les catégories de crimes définies aujourd'hui par le droit international, à savoir crime d'agression, crime contre la paix, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et même crime d'extermination. Il a dénoncé les tentatives persistantes de « fausser l'Histoire, d'inverser les responsabilités, ou d'édulcorer les faits », alors même que les peuples africains continuent d'en payer les conséquences. Le discours du ministre a ensuite pris un tour mémoriel fort, convoquant les souffrances des peuples africains.



Le procès du colonialisme.

UNE MÉMOIRE QUI REFUSE L'OUBLI

Il a rappelé les tragédies du Congo, où la colonisation belge a décimé la moitié de la population, le massacre du peuple bamiléké au Cameroun, les génocides des Hereros et des Nama en Namibie, les répressions sanglantes en Angola, au Mozambique, au Madagascar et d'autres pays « touchés par la main prédatrice du colonisateur ». Martelant que « la mémoire africaine refuse l'oubli », il a évoqué l'exclusion du continent des différentes révolutions politiques, industrielles, scientifiques et culturelles que le monde a connues pendant la même période.

Le ministre a également consacré une large partie de son intervention à la colonisation française en Algérie, qu'il a décrite comme « l'un des cas les plus singuliers et les plus violents de l'histoire moderne ». Expliquant qu'en Algérie, le colonialisme n'a pas été un système d'exploitation, mais un projet d'annihilation, il a mis l'accent sur la nature profondément « coloniale, agressive et exterminatrice » du système imposé par la France.

Ahmed Attaf a égrené les étapes des violences coloniales, les massacres du XIXe siècle des Zâatcha, de Laghouat, de la Kabylie, du Dahra, de la politique de la terre brûlée, des expropriations massives, du Code de l'indigénat, des massacres de la répression sanglantes du 8 mai 1945, des brutalité massives de la guerre d'indépendance, et du déplacement forcé de plus de trois millions d'Algériens, évoquant aussi les séquelles des essais nucléaires français dans le Sahara. Il a soutenu que « sur toute la terre d'Algérie, chaque parcelle porte encore l'empreinte des crimes coloniaux ».

Pour Attaf, les attentes africaines sont légitimes et très claires. Il s'agit de la reconnaissance officielle et explicite des crimes coloniaux, de la criminalisation du colonialisme en tant que système dans le droit international et des réparations justes, qu'il a qualifiées d'« exigence légitime » et non d'« aumône morale ou politique ».

S'appuyant sur Frantz Fanon, il a cité que « le colonialisme n'est pas un être pensant ou rationnel, il est la violence à l'état brut », afin de souligner que « de même que l'esclavage et l'apartheid ont été criminalisés, le colonialisme doit l'être en tant que tel ».

Par ailleurs, le ministre a tenu à rappeler que la lutte contre le colonialisme n'est pas une question du passé, citant les territoires occupés du Sahara occidental. Il a assuré qu'« à nos frères de la dernière colonie d'Afrique, nous renouvelons notre solidarité et notre soutien dans leur combat pour le droit inaliénable à l'autodétermination ».Il a aussi réaffirmé la position constante du Continent africain concernant la Palestine, affirmant avec force que « l'Afrique reste fidèle à la parole de Mandela : ''Notre liberté demeure inachevée tant que la Palestine n'est pas libre'' ».

Attaf a lancé un appel vibrant à la responsabilité collective, citant les grands symboles panafricains, à l'instar l'Emir Abdelkader, Nelson Mandela, Patrice Lumumba, Amílcar Cabral, Kwame Nkrumah, Julius Nyerere et tant d'autres. Il a affirmé que « ce qui nous rassemble aujourd'hui n'est pas un slogan. C'est un devoir moral, une dette envers nos ancêtres, une mission que nous devons accomplir pleinement ».

Sihem Bounabi

ESCLAVAGE, APARTHEID, SPOLIATION

L'heure des comptes

À ALGER, la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme a rassemblé dirigeants africains, représentants de la diaspora et responsables caribéens autour de l'objectif commun de définir une stratégie continentale pour faire reconnaître le colonialisme, l'esclavage et l'apartheid comme des crimes imprescriptibles contre l'humanité, et poser les bases d'un mécanisme global de réparations.

Téte António, ministre des Affaires étrangères de l'Angola et président du Conseil exécutif de l'Union africaine, a salué, lors de son intervention, « une initiative historique qui ouvre un chapitre décisif dans la quête de justice, de dignité et de souveraineté des peuples africains ».

Au nom du président angolais João Manuel Gonçalves Lourenço, il a exprimé sa reconnaissance envers l'Algérie, soulignant que l'événement concrétise la décision 1903 de l'Union africaine, qui avait soutenu la proposition du président Abdelmadjid Tebboune d'abriter un forum international consacré aux crimes coloniaux.

Pour Téte António, l'enjeu dépasse le simple diagnostic historique. Il s'agit désormais de structurer la réponse africaine. Il a déclaré que « cette conférence doit être une plate-forme d'action concrète, permettant d'identifier des mécanismes efficaces et fiables pour la reconnaissance, la réparation et la compensation juste aux victimes ». L'UA entend élaborer une narration commune permettant au continent et à sa diaspora de porter une voix cohérente dans les forums internationaux, notamment aux Nations unies et à la Cour internationale de justice. Pour sa part, Bankole Adeoye, commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, a relevé l'importance d'une unité stratégique, soutenant qu»« il faut renforcer l'unité des pays africains et impliquer la diaspora africaine dans le processus de criminalisation du colonialisme». Il a également relevé l'importance de promouvoir « une position africaine commune pour protéger nos richesses, notre identité culturelle et accompagner les transformations en cours pour une Afrique plus forte ».

La démarche de l'Union africaine se structure autour de deux axes, en l'occurrence la reconnaissance internationale et la codification juridique.

Téte António a souligné la portée symbolique et stratégique de cette démarche, soutenant que « la narration de la réparation doit aller au-delà de la reconnaissance du passé. Elle doit établir la base d'un engagement renouvelé envers le progrès, l'inclusion et le développement durable ».

De son côté, Bankole Adeoye a rappelé que le colonialisme représentait « une violence systématique, une exploitation massive et une négation de l'identité africaine » et qu'il devait à ce titre être « reconnu comme un crime contre l'humanité ».

La prochaine étape consistera à porter ce combat sur la scène internationale. L'Union africaine plaide pour que le colonialisme, l'esclavage transatlantique et les déportations soient officiellement reconnus comme des crimes contre l'humanité, au même titre que les violations les plus graves des droits humains déjà inscrites dans les cadres juridiques internationaux.

Elle demande également que ces crimes soient codifiés dans les instruments juridiques internationaux, afin de leur conférer un statut clair, universel et opposable.

L'UA met également en avant l'importance de mobiliser les grandes instances internationales, qu'il s'agisse du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale ou de la Cour pénale internationale, pour accompagner ce processus, soutenir les victimes et ouvrir la voie à des mécanismes concrets de justice réparatrice.

CULTURE, ÉDUCATION ET RESTITUTION DU PATRIMOINE

Chief Fortune Charumbira, président du Parlement panafricain, a relevé l'importance de la culture et de l'éducation dans la lutte contre les séquelles du colonialisme. Il a ainsi déclaré que « les Etats africains doivent investir dans l'éducation pour faire connaître aux jeunes générations leurs cultures et leur apprendre à être fiers de leurs patrimoines ».

Selon lui, la lutte contre les effets coloniaux passe également par la restitution des biens culturels. Il a affirmé que « la récupération des biens exposés dans des musées étrangers doit figurer parmi les priorités ». Le responsable a appelé les pays africains à « être clairs et précis dans l'identification des crimes coloniaux commis sur leurs territoires », ajoutant qu'« il ne s'agit pas seulement de parler du colonialisme, mais d'agir ».

La dimension afro-caribéenne a été particulièrement visible durant les travaux. Eric Phillips, représentant de la région des Caraïbes, a rappelé que l'esclavage et la colonisation y avaient atteint un degré extrême, soulignant que « les Caraïbes figurent parmi les régions ayant le plus subi les crimes coloniaux. Les colonisateurs doivent reconnaître leurs crimes ».

Il a plaidé pour l'adoption de mesures concrètes, notamment à travers un transfert de technologies, des programmes d'investissement ciblés et un effacement progressif des dettes historiques. Comparant l'esclavage à « la première bombe nucléaire de l'histoire », il a affirmé que la conférence d'Alger offrait « l'opportunité d'unir les voix des peuples ayant subi le colonialisme ». « Notre engagement est de renforcer l'unité, de promouvoir la justice et d'assurer un avenir de paix, de dignité et de prospérité pour l'Afrique et ses diasporas », a assuré Téte António. Une ambition qui, de l'avis de tous les intervenants, marque le début d'un tournant majeur dans la reconstruction des récits historiques africains et dans la quête de justice globale.

Sihem B.

REVALORISATION DU SNMG, DE L'ALLOCATION CHÔMAGE ET DES RETRAITES

Les promesses tenues de Tebboune

Lors de sa réunion tenue hier sous la présidence du président de la République, le Conseil des ministres a adopté plusieurs décisions sociales majeures, parmi lesquelles figurent l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) et l'allocation chômage. Les propositions concernant l'augmentation des pensions de retraite seront, quant à elles, examinées lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.



Le Président lors du Conseil du ministres.

Pour l'allocation chômage, Tebboune a instruit le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, de revoir les modalités et les conditions de son versement. Le chef de l'Etat a également annoncé une autre bonne nouvelle pour les bénéficiaires de cette allocation, faisant savoir que celle-ci sera accordée pour une durée d'une année, avec possibilité d'extension à deux ans selon des critères fixés par la réglementation. Actuellement, sa durée est de six mois renouvelable une fois.

L'allocation chômage passe de 15 000 DA à 18 00 DA. Elle profite à 441 223 jeunes primo demandeurs ayant réuni toutes les conditions légales pour y bénéficier, selon le bilan établi au 31 octobre dernier. Selon Saihimi, qui s'exprimait la semaine dernière, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), l'Algérie compte plus de 560 000 jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage qui a pu être recrutés dans des entreprises publiques et privées, à la date de fin octobre dernier.

Concernant le SNMG, il passe à 24 000DA.

Ce qui devrait avoir également une incidence sur les pensions de retraites dont la hausse a été annoncée à plusieurs reprises par le président de la République. Le SNMG avait déjà été augmenté de 2 000 DA nets en 2020, sur décision du président Tebboune. Le chef de l'Etat avait, par ailleurs, engagé une revalorisation concernant le montant de l'allocation chômage, instituée en 2022 au profit des primo-demandeurs d'emploi à 13 000 DA, pour l'augmenter à 15 000 DA par mois. Ainsi, le Conseil des ministres a adopté une série de décisions sociales d'envergure, visant à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et renforcer la protection sociale des jeunes et des retraités.

Meriem D.

SCANDALE EN FRANCE

Les musulmans ciblés par le CRIF

LE FAIT est grave et il devrait soulever la réprobation de l'opinion publique en France. Un scandale de plus, révélé par une vidéo devenue virale à travers les réseaux sociaux.

Des témoignages inédits qui ont poussé le Conseil français du culte musulman (CFCM) à donner une alerte sur les agissements inacceptables du CRIF (le Conseil représentatif des institutions juives de France) contre les Français de confession musulmane.

Cette organisation, devenue un bras politique et médiatique de l'entité sioniste, a commandité une enquête sur les musulmans de France. Plus grave encore, les résultats de cette enquête ont été transmis au gouvernement israélien.

Dans un communiqué diffusé dernièrement, le CFCM a indiqué que l'enquête a été menée par deux individus, « dont un agent israélien », et Didier Long, un entrepreneur du numérique français. De plus, elle aurait été alimentée par des autorités politiques, administratives et sécuritaires françaises.

Ce Didier Long a révélé dans la vidéo avoir enquêté et travaillé depuis le début de 2023 « sur une stratégie pour le CRIF et les différentes organisations juives de France ». Ce personnage affirme avoir travaillé en partenariat avec Dov Maïmon, qui « travaille avec l'Etat d'Israël sur les liens avec l'islam et conseille le gouvernement d'Israël sur la sécurité et les relations des juifs en diaspora européenne ».

Au cours de cette enquête, les deux hommes auraient rencontré « des gens des services secrets français, des responsables d'organes sécuritaires, des ex-commissaires de police de Seine-Saint-Denis, des commissaires divisionnaires, des gens de la Direction des renseignements militaires, ainsi que des hommes et des femmes politiques locaux, des profils de sécurité, intellectuels … ».

Toutes les informations collectées sur les musulmans de France, qui ont fait l'objet de cette enquête, auraient été transmises sous forme de rapport détaillé aux services de renseignement israéliens.

Selon les propos de Didier Long, les « enquêteurs » semblent assimiler les musulmans de France à une menace contre les juifs dans ce pays.

Selon les conclusions de l'enquête, ils affirment que 150 000 juifs seraient en danger en France, car en contact direct avec des populations arabophones musulmanes, turques ou pakistanaises.

Face à cette dérive, le Conseil français du culte musulman a condamné fermement condamné ces accusations et se demande « au nom de quoi, et pourquoi, des informations concernant des citoyens français auraient-elles pu être commandées, recueillies et transmises à des services de renseignement étrangers ? ».

Le CFCM s'interroge dans quelles conditions des fonctionnaires français, présentés comme ayant été sollicités, auraient-ils pu contribuer à une telle entreprise ? ».

Ces accusations devenues publiques, le CFCM réclame des clarifications et des explications, affirmant qu'il saisira « sans délai » la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), chargée de la protection des données personnelles, notamment celles considérées comme sensibles.

Les autorités administratives compétentes, dont le ministère de l'Intérieur, sont interpellées pour diligenter une enquête approfondie et transparente sur ces allégations. Un dépôt de plainte devant les juridictions compétentes est envisagé contre les deux hommes et leurs éventuels soutiens.

Hachemi B.

ALGÉRIE - CHINE

Un partenariat militaire renforcé

DANS le sillage du renforcement des relations de coopération militaire entre l'Algérie et la Chine, le général de corps d'armée, Mostefa Smaali, commandant des Forces terrestres, a reçu en audience, hier, Dong Guangli, ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, accompagné de l'attaché de défense chinois auprès de l'ambassade. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense (MDN).

La rencontre s'est tenue au siège du commandement des Forces terrestres. Selon la même source, ladite audience a été l'occasion d'échanger sur « les questions d'intérêt commun » et de consolider les liens de coopération « militaire » entre les deux pays. Cette entrevue s'est clôturée par la signature du livre d'or du commandement des Forces terrestres (CFT) et l'échange de présents symboliques entre les deux parties, apprend-on du communiqué.

Les relations militaires entre l'Algérie et la Chine reposent sur un partenariat stratégique de longue date, couvrant plusieurs domaines, notamment l'équipement naval et l'artillerie, a rappelé le MDN. Selon la même source, le partenariat dans l'industrie de défense et les technologies se traduit également par des transferts de savoir-faire, célébrant plus de 40 ans de coopération militaire.

Les deux armées coopèrent également dans la lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, la coopération navale se manifeste aussi par des escales de navires chinois à Alger, favorisant l'échange d'expériences entre les forces, à l'instar de celle du navire médical HEPINGFANGZHOU 866 en novembre 2024.

Cette audience s'inscrit dans un contexte de visites régulières de haut niveau entre les responsables militaires des deux pays. En novembre 2023, le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, s'est rendu en Chine pour booster la collaboration militaire. Le 15 février 2025, le général Chanegriha a reçu le général Xu Xue Qiang, chef du département de développement des équipements de la commission militaire centrale de Chine, en vue de discuter de l'évolution des échanges et des projets conjoints. Selon les responsables des deux pays, ces interactions témoignent d'une coordination étroite.

Khalil A.

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE DE L'OUEST

Djellaoui fait le point

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a tenu une réunion de travail, hier, au siège du ministère, consacrée au suivi de l'avancement des travaux de la ligne minière ferroviaire Ouest, sur le tracé Béchar - Tindouf - Gara Djebilet, afin de lever les éventuels obstacles et soutenir le rythme des travaux conformément au calendrier prévu. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, rappelant le suivi rigoureux que nécessite ce projet, suite aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à mettre en service la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf en janvier 2026.
Lors de la réunion, le ministre a abordé l'état d'avancement des travaux sur les tronçons restants et passé en revue les équipements de la voie ferrée, des gares et de leurs annexes.
La finalisation des études y afférentes, notamment celles ayant trait à «la nécessaires sécurisation de la ligne et à sa protection contre l'ensablement» a également été au programme.
Djellaoui a insisté sur la nécessité de respecter le calendrier des travaux, de fournir les matériaux nécessaires et de travailler sans relâche pour accélérer l'achèvement du projet et le terminer d'ici la fin de l'année.
Cette réunion a eu lieu en préambule à une visite technique de haut niveau, qui regroupera les présidents-directeurs généraux des groupes publics, les entreprises de réalisation, l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), ainsi que le partenaire chinois associé au chantier de ce projet.
L'objectif de cette visite de haut niveau, a-t-on précisé, est d'identifier et d'éliminer tout obstacle susceptible de ralentir le rythme des travaux et assurer une progression conforme aux délais contractuels.

M. B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le marché africain s'ouvre aux produits algériens

Les produits pharmaceutiques algériens se frayent un chemin sur le marché africain. Cinq contrats d'exportation vers trois pays, à savoir la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, totalisant un montant de 10 millions de dollars, ont été signés. A cela s'ajoutent d'autres accords conclus par l'Agence nationale algérienne de produits pharmaceutiques avec ses homologues africains.



L'Algérie à l'assaut du marché africain.

Nouvelle dynamique pour les exportations des produits pharmaceutiques à la faveur des contrats d'exportation signés, samedi, lors de la cérémonie de clôture du Salon algérien des soins de santé «CLINVEST EXPO», organisé en marge de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments. En outre, des mémorandums d'entente permettant la signature d'autres contrats d'exportation à l'avenir ont également eu lieu.
Les cinq contrats ont été signés entre trois sociétés algériennes et la société mauritanienne «King Pharma», en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et du représentant du Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana. Il s'agit des accords conclus entre les sociétés algériennes «Top gloves», «Eurl Génise» et «Pharma Invest» avec «King Pharma» pour exporter les produits locaux algériens vers la Mauritanie, le Mali et le Sénégal. En plus du partenariat commercial, la coopération dans le secteur de l'industrie pharmaceutique a été également au rendez-vous, à travers la signature de deux accords entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), avec ses homologues sénégalaise et tanzanienne, visant à renforcer la coopération dans les domaines de la règlementation de la production des médicaments et des dispositifs médicaux, de l'échange d'informations et de partage d'expertises.
En marge de la séance consacrée à l'adoption de la «Déclaration d'Alger» qui a couronné les travaux de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de la santé, le directeur général de l'ANPP, Chérif Delih, et le DG de l'Agence Sénégalaise de Règlementation Pharmaceutique (ARP), Alioune Ibnou Abou Talib Diouf, ont signé un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération bilatérale dans le développement de la réglementation pharmaceutique et la protection de la santé publique.
M. Delih a, également, cosigné avec le directeur général de l'Autorité tanzanienne des médicaments et des dispositifs médicaux (TMDA), Adam Mitangu Fimbo, un accord prévoyant une action bilatérale pour la protection de la santé publique, le développement de la coopération en matière de règlementation pharmaceutique et l'échange d'informations et d'expertises. «Ces deux accords permettront l'échange d'informations, l'harmonisation des normes, le partage des informations, la formation des experts et techniciens, ainsi que la reconnaissance mutuelle ultérieurement, ce qui nous permettra d'avancer ensemble vers le niveau standard international», a précisé M. Delih dans une déclaration à l'Agence officielle, notant que ce type d'accords ouvre des perspectives pour l'exportation des produits pharmaceutiques algériens.
Cette étape, a-t-il ajouté, s'inscrit en droite ligne dans les démarches visant à accroître la reconnaissance internationale de la qualité des produits pharmaceutiques nationaux.

Hamid B.

MARCHÉ DES MÉDICAMENTS

De la crise à la couverture nationale à 82 %

ABORDANT la pénurie ayant touché plusieurs médicaments et la dépendance aux importations, l'ancien ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a fait le bilan de ce secteur et détaillé les réformes en cours pour assurer qualité, disponibilité et accessibilité des médicaments. Une stratégie ambitieuse pour renforcer la capacité du pays à protéger ses citoyens et garantir son autonomie en la matière. Lors de son intervention au forum DK News à Alger, Dr Benbahmed, qui est aussi président de la SAARPE, a déclaré que des pays comme la Corée du Sud et l'Inde avaient créé un ministère de l'Industrie pharmaceutique, ce qui leur avait permis de devenir des leaders mondiaux dans ce secteur. «C'est ce qui nous a motivés. Nous sommes passés d'une couverture de 45 % des besoins pharmaceutiques nationaux à 82 % en 2022. Aujourd'hui, l'industrie pharmaceutique algérienne couvre la majorité des besoins du marché national. Sur environ 3 000 produits, seulement 200 restent importés, tandis que 2 800 sont fabriqués localement», a-t-il précisé.
Concernant les produits importés, le docteur Benbahmed a expliqué qu'il s'agit principalement de médicaments de haute technologie, notamment certaines formes d'insuline et des traitements anticancéreux. Il a rappelé avoir été nommé ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique en janvier 2020, poste qu'il a occupé jusqu'en septembre 2022, une période marquée par la pandémie de Covid-19, avant de préciser qu'à cette époque, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait pris la décision stratégique de créer un ministère dédié à l'industrie pharmaceutique, une initiative qui a suscité de nombreuses interrogations, étant donné l'existence du ministère de la Santé.
«Avant la création de ce ministère, le secteur pharmaceutique dépendait entièrement du ministère de la Santé. Certes, une direction de la pharmacie existait, mais elle ne suffisait plus pour répondre aux besoins du pays et pour relancer l'industrie nationale. Entre 2017 et 2020, les sociétés produisant entre 20 et 30 médicaments ont vu leur production réduite à deux ou trois produits. Tout le monde était bloqué et le pays est devenu fortement dépendant des importations», a expliqué Dr Benbahmed.
Le président de la SAARPE a également détaillé les actions nécessaires pour développer davantage l'industrie pharmaceutique. «Lors de la création du nouveau ministère en 2020, nous avons mis en place plus de 63 textes réglementaires, décrets et arrêtés. Le médicament repose sur trois piliers : la qualité, la disponibilité et l'accessibilité», a-t-il indiqué, insistant sur l'importance de la qualité. «Si elle est insuffisante, le produit ne sera pas reconnu par l'OMS. L'Algérie a beaucoup progressé dans ce domaine, avec des facultés de pharmacie offrant de nouvelles spécialités», a-t-il déclaré. Concernant la disponibilité, le médicament doit être présent dans tous les secteurs de santé, les officines et auprès des prescripteurs. Quant à l'accessibilité, notamment en termes de prix, elle implique un équilibre entre coût et efficacité, en tenant compte de la prise en charge par la sécurité sociale. Le Dr Benbahmed a rappelé que l'Algérie est le seul pays en Afrique à disposer d'une sécurité sociale généralisée, ce qui rend d'autant plus crucial le développement de la production locale et la gestion des prix.
Par ailleurs, pour garantir la souveraineté sanitaire, il est indispensable de pouvoir prendre en charge les malades en cas d'épidémie. «Dans ce cadre, les industries pharmaceutiques jouent un rôle très important», a souligné le Dr Benbahmed. «Aujourd'hui, il nous reste à mettre en place des outils réglementaires pour améliorer l'exercice pharmaceutique, afin qu'il y ait une organisation efficace dans tous les secteurs concernés, sur l'ensemble du territoire national. Cependant, certaines mesures exécutives ne sont pas encore appliquées», a-t-il ajouté.
Concernant le rôle de la SAARPE, son président a indiqué que l'organisation se concentrera sur deux axes principaux : les textes réglementaires, qui permettront d'améliorer l'organisation de l'industrie pharmaceutique ainsi que celle de la pharmacie hospitalière et officinale, en particulier dans la distribution, domaine pour lequel il manque encore des réglementations ; et le rapport annuel, qui servira de document de référence pour l'ensemble du secteur, afin de guider les actions futures et d'assurer un suivi efficace.
Lotfi Benbahmed a également rappelé son parcours. Il a été membre du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens d'Algérie (CNOP) de 2012 à 2014, fonction qu'il a occupée pendant près de vingt ans. Il a présidé l'Association des Conseils des pharmaciens maghrébins et africains, puis, de 2017 à 2020, il a été président de l'Inter-Ordre des pharmaciens africains.

Amel Saïdi

CESSION D'ACTIONS DES SOCIÉTÉS DE DROIT ALGÉRIEN AUX ÉTRANGERS

L'Etat assouplit les modalités

La cession d'actions ou de parts sociales détenues dans le capital social d'une société de droit algérien exerçant dans l'un des secteurs stratégiques est désormais soumise à une autorisation préalable établie par le département ministériel dont relève l'activité de la société objet de l'opération de cession. Une mesure qui intervient dans un contexte de l'évolution du processus d'investissement, marqué par l'enregistrement auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement de nombreux projets étrangers, selon le professeur d'économie, Brahim Guendouzi.



Evolution du processus d'investissement.

Cette autorisation vient remplacer le droit de préemption «mis entre parenthèses» dans le cadre de la loi de finances 2020, a indiqué M. Guendouzi, selon lequel cette mesure est appliquée dans plusieurs pays. C'est une autorisation de l'administration qui va donner le feu vert aux investisseurs étrangers voulant détenir des parts dans les entreprises de droit algérien, selon les explications du professeur d'économie, qui cite quelques pays où cette mesure est adoptée, à l'instar des Etats-Unis d'Amérique et certains pays européens.

«Avant toute cession de parts, il faut avoir l'aval de l'administration pour les activités stratégiques. Dans le cas où la demande n'agrée pas à l'administration pour des raisons objectives, elle sera refusée», a-t-il précisé, notant que ces secteurs stratégiques sont définis et concernent principalement les activités qui touchent aux infrastructures économiques stratégiques, à l'instar des ports, des aéroports, de l'industrie pharmaceutique, de l'énergie, des mines. La nouvelle mesure, selon M. Guendouzi, est «plus souple que le droit de préemption».

Il a rappelé que la loi de finances 2009 avait établi trois principes dans la gestion des investissements étrangers, à savoir la règle 49/51, le financement national et le droit de préemption. Ce dernier a été évoqué dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2020 et ce n'est que cette semaine que le texte d'application est publié, a noté de M. Guendouzi.

Le décret exécutif n° 25-304 du 16 novembre 2025, publié dans le dernier Journal officiel, définit donc les modalités d'octroi de l'autorisation préalable de cession, au profit de personnes physiques ou morales étrangères, d'actions ou de parts sociales détenues dans le capital social d'une société de droit algérien exerçant dans l'un des secteurs stratégiques.

«Toute cession réalisée au profit de personnes physiques ou morales étrangères ou au profit d'une société de droit algérien, dont le capital est détenu majoritairement par des personnes étrangères portant sur des actions ou des parts sociales détenues dans le capital social d'une société de droit algérien exerçant une activité relevant de l'un des secteurs stratégiques définis par la législation et la réglementation en vigueur, est soumise à l'autorisation préalable du département ministériel dont relève l'activité de la société, objet de l'opération de cession», est-il stipulé dans l'article 2 de ce texte de loi. Avant de statuer sur la demande de l'autorisation préalable, le département ministériel chargé de son examen doit solliciter l'avis des départements ministériels chargés de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice, des Finances, du Commerce intérieur et de la Santé ainsi que de la Banque d'Algérie, a-t-on indiqué, notant que ces parties sont tenues d'exprimer un avis explicite dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

La demande d'autorisation préalable émanant d'une entreprise publique économique est, quant à elle, soumise à l'accord préalable du Conseil des participations de l'Etat.

Lilia Aït Akli

ACCORD-CADRE ENTRE ALGÉRIE POSTE ET LA HATPLC

Renforcer la gouvernance publique

DANS une démarche visant à renforcer la transparence et l'intégrité au sein des entreprises publiques, le ministère de la Poste et des Télécommunications a organisé, hier, une journée d'étude consacrée à la prévention des pratiques liées à la corruption, en partenariat avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). Cet événement a été marqué par la signature d'un accord-cadre entre les deux parties, dans l'objectif de structurer de nouveaux outils de gouvernance, de mieux identifier les risques au niveau des établissements publics et de consolider les efforts nationaux engagés en matière d'assainissement de la gestion publique.

La rencontre a été présidée par le ministre Sid Ali Zerrouki, et la présidente de l'Autorité, Salima Mesrati, en présence de cadres et responsables des entreprises publiques du secteur des télécommunications. Dans son intervention, le ministre a indiqué que cette initiative répond à l'engagement du président de la République de moraliser la vie publique et de renforcer la lutte contre les différentes formes de corruption et de favoritisme. Il a souligné que le secteur s'emploie à adopter les meilleures pratiques nationales et internationales en matière de gouvernance.

L'accord-cadre entre le ministère et la Haute autorité porte sur l'élaboration de formations destinées aux cadres du secteur et sur l'accompagnement dans la mise en place d'une cartographie des risques de corruption au sein des institutions relevant du ministère. Un engagement qui s'inscrit dans le prolongement de la stratégie nationale de transparence et de prévention de la corruption.

Parmi les mesures engagées par le secteur, Zerrouki a cité la création d'un comité ministériel dédié à la prévention et à la lutte contre la corruption, l'instauration d'un dispositif visant à prévenir les conflits d'intérêts, le lancement d'une plateforme numérique pour faciliter le dépôt et le traitement des requêtes, ainsi que l'organisation du premier concours de recrutement numérique au sein d'Algérie Poste, garantissant l'égalité des chances.

Il a également annoncé la préparation d'un code de conduite destiné aux employés du secteur.

Lancée en 2023, la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027) s'inscrit dans le prolongement du cadre juridique et institutionnel mis en place par l'Algérie et reflète son engagement à renforcer la lutte contre la corruption.

Élaborée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cette stratégie repose sur cinq principes structurants, déclinés en 17 objectifs et 60 projets. Ceux-ci visent notamment à promouvoir la transparence et l'éthique dans la vie publique, en consacrant l'intégrité du fonctionnaire et l'obligation de rendre compte dans la gestion des affaires de l'État. Elle met aussi l'accent sur l'amélioration de l'intégrité dans le secteur économique à travers la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent.

La stratégie accorde par ailleurs une importance particulière au renforcement de la coopération internationale et au recouvrement des avoirs. Elle prévoit à ce titre la consolidation des mécanismes de récupération et de gestion des biens saisis ou confisqués, notamment via la mise en place d'un cadre juridique dédié. Elle entend également soutenir les capacités des organes de contrôle et des autorités chargées de l'application de la loi.

Rim Boukhari

INNOVATION

L'Algérie veut améliorer son classement mondial

L'ALGÉRIE multiplie ses efforts pour améliorer son classement dans l'Indice mondial de l'innovation. Dans ce sens, la première journée du Colloque national sur l'innovation, organisée hier à Alger, a réuni ministères, experts nationaux et internationaux, et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), pour coordonner les actions, améliorer la qualité des données et développer un écosystème d'innovation compétitif et attractif.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre des travaux du Comité national intersectoriel, chargé de suivre et d'améliorer le classement de l'Algérie.

La première journée a offert un programme dense, entre présentations techniques, sessions interactives et ateliers réunissant experts de l'OMPI et acteurs nationaux de l'innovation.

L'événement a réuni des représentants de plusieurs départements ministériels, ainsi que le Dr Sacha Wunsch-Vincent, chef de la division Économie et analyse des données à l'OMPI – Nations unies, et co-rédacteur principal du Rapport de l'Indice mondial de l'innovation (GII).

Dans son allocution, le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheireddine Benaïssa, a souligné que cette rencontre vise à renforcer la coordination intersectorielle dans le domaine de l'innovation, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et au suivi du Premier ministre. Il a rappelé le rôle crucial de l'Indice mondial de l'innovation comme référence internationale et insisté sur le rôle central du Comité national et des organismes concernés pour améliorer le classement de l'Algérie. Il a également salué la coopération avec l'OMPI, qui contribue à renforcer les capacités nationales et à accroître l'attractivité et la compétitivité de l'économie algérienne sur le plan international.

Pour sa part, le Dr Wunsch-Vincent a félicité l'Algérie pour ses efforts nationaux visant à améliorer son positionnement dans le GII, mettant en avant l'importance du partenariat technique entre l'Algérie et l'OMPI pour développer l'écosystème de l'innovation et de la propriété intellectuelle, et renforcer les capacités des institutions et des innovateurs nationaux.

Lors de cette rencontre, le directeur général de la promotion de la qualité, de l'innovation et de la sécurité industrielle au ministère de l'Industrie et président du Comité national intersectoriel (GII-Algérie), Mahmah Bouziane, a présenté un exposé sur le rôle du comité dans le suivi de l'indice et le développement des politiques nationales d'innovation. Il a notamment insisté sur l'amélioration de la qualité des données nationales, le renforcement de la coordination entre acteurs et la problématique de la lisibilité des données nationales par les instances internationales chargées du Rapport GII. Ce point sera un sujet central des discussions entre experts nationaux, experts de l'OMPI et l'Institut de statistique de l'UNESCO.

La séance d'ouverture s'est conclue par une table ronde présidée par le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). Les échanges ont porté sur les défis liés à la collecte des données nationales, les mécanismes pour améliorer la qualité des indicateurs et le renforcement de la coopération au sein de l'écosystème de l'innovation.

R. B.

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Mobilisation des parents

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a donné le premier vaccin de la campagne nationale contre la poliomyélite, hier, à l'EPSP El-Anasser de Kouba. Dès les premières heures, les établissements publics de santé ont enregistré une affluence importante de parents, désireux de protéger leurs enfants.

Le ministre de la Santé a précisé que 4 425 502 enfants âgés de 2 mois à 5 ans, la tranche la plus vulnérable, seront concernés à travers 274 établissements publics de santé de proximité. De son côté, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a souligné l'importance de cette campagne pour protéger cette catégorie d'âge contre les risques liés à la poliomyélite, et a indiqué que l'opération devrait connaître une forte affluence et une grande participation des parents.

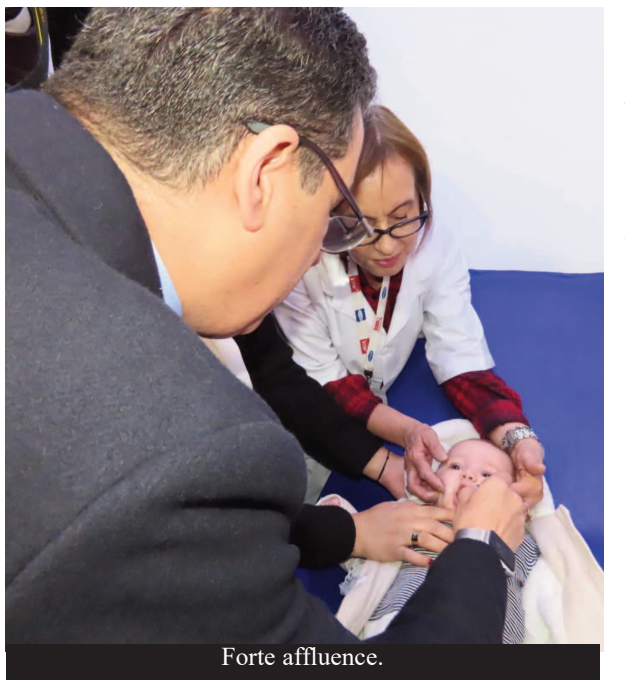
Pour sa part, le représentant du Bureau de l'OMS en Algérie, Fanuel Habimana, a précisé que la campagne vise à éradiquer la poliomyélite et sera organisée en trois phases, réparties sur les mois de novembre, décembre et janvier prochains.

La représentante de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson, a également insisté sur l'importance et la symbolique de cette opération, qui cible près de 4,5 millions d'enfants afin de préserver leur santé et leur bien-être. Elle a appelé à sensibiliser les parents sur la nécessité de faire vacciner leurs enfants et à participer activement à ce grand effort national.

Dès les premières heures de la matinée, les centres de santé publique à travers le pays ont enregistré une affluence notable de parents désireux de faire vacciner leurs enfants contre la poliomyélite. Cette dynamique positive a été largement saluée par les équipes médicales mobilisées pour cette journée.

A l'EPSP Mohamed-Bouchenafa, à Sidi M›hamed, la participation a été particulièrement forte, avec une file d'attente qui s'est rapidement formée devant la salle de vaccination. Des agents d'accueil, dont les effectifs ont été spécialement renforcés pour l'occasion, orientaient les parents vers les postes dédiés à l'opération.

Les parents présents, venus nombreux, veulent adhérer à cette campagne, dans le



Forte affluence.

but de protéger leurs enfants. Nadia, mère d'un enfant de 11 mois, explique qu'elle préfère venir dès le premier jour, pour éviter l'affluence des prochains jours et être sûre que son fils reçoit toutes les doses nécessaires. Pour elle, ainsi que pour sa voisine, venue avec ses deux filles, la vaccination est « une protection pour les enfants face au risque de retour de maladies dans d'autres pays ».

L'accueil et l'information jouent un rôle capital dans le succès de cette campagne. Dans la salle d'attente, Hiziya, mère d'une fillette de trois ans, a confié avoir été rassurée par l'équipe soignante. « Avant de venir, j'avais quelques appréhensions. L'infirmière m'a expliqué l'importance des trois cycles et les effets possibles. C'est très clair pour moi maintenant », confie-t-elle.

Le personnel du centre de santé Mohamed-Bouchenafa, pleinement mobilisé, confirme cet engagement, rappelant que la vaccination demeure la seule protection efficace. « Nous avons mis en place un circuit fluide pour recevoir le maximum d'enfants dans de bonnes conditions. Les parents répondent présents, et c'est encourageant pour la suite de l'opération », explique une infirmière.

Selon le ministère de la Santé, cette opération est structurée en trois cycles successifs pour maximiser la couverture et l'efficacité. Le premier cycle est prévu du 30 novembre au 6 décembre 2025, suivi du deuxième cycle du 21 au 27 décembre 2025. Le troisième et dernier cycle, qui aura lieu du 25 au 31 janvier 2026, inclura l'administration du vaccin injectable (VPI).

Il est impératif, insiste le département de Aït Messaoudène, que tous les enfants appartenant à la tranche d'âge ciblée participent à l'intégralité des trois cycles, y compris ceux qui auraient déjà été vaccinés dans le cadre du programme national de vaccination de routine.

Bien que l'Algérie soit exempte de poliomyélite depuis 2016, le ministère de la Santé insiste sur la nécessité vitale de maintenir une couverture vaccinale très élevée pour prévenir toute réintroduction du virus. L'organisation de cette campagne nationale intervient d'ailleurs suite à l'apparition de quelques cas de poliovirus variant de type 2 (VDPV2) dans certaines wilayas. Le ministère souligne, toutefois, que ces cas ne remettent pas en cause le statut de l'Algérie, reconnue exempte du poliovirus sauvage.

Lynda Louifi

BÉJAÏA

100 000 enfants ciblés par la première phase

LA CAMPAGNE nationale de vaccination contre la poliomyélite (polio) à Béjaïa a débuté hier, à travers l'ensemble des établissements de santé publique de la wilaya. Des équipes mobiles et des caravanes médicales ont également été déployées par les services de la direction de la santé et de l'action sociale afin de toucher le maximum d'enfants, y compris dans les zones enclavées.

La wilaya de Béjaïa a été dotée de plus de 100 450 doses de vaccins pour mener cette opération, qui se déroulera en sept jours lors de sa première phase. Ces doses sont réparties sur les nombreux EPSP présents dans toute la wilaya. La campagne s'articulera sur trois phases : la première, du 30 novembre au 6 décembre 2025, avec le vaccin oral (gouttes) ; la seconde, du 21 au 27 décembre, également par vaccin oral ; et la troisième, du 25 au 31 janvier, avec le vaccin injectable (VPI).

« Les populations ciblées par cette opération sont les enfants âgés de 2 à 59 mois (nés entre le 1er décembre 2020 et le 30 septembre 2025), y compris les enfants des migrants subsahariens et africains », explique le responsable de la prévention à la Direction de la santé et de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya de Béjaïa.

Des équipes mobiles sont mobilisées pour se rendre dans les zones les plus éloignées, comme le montre l'exemple de l'EPSP de la commune de Timezrit.

Cette campagne exceptionnelle a été déclenchée pour augmenter la couverture immunitaire collective et briser la chaîne de transmission du virus.

La poliomyélite, plus couramment appelée polio, est une maladie virale qui attaque le système nerveux et peut entraîner la paralysie, mais elle est très bien contrôlée depuis longtemps grâce aux opérations de vaccination régulières.

Cette pathologie infectieuse aiguë et très contagieuse est causée par le poliovirus, un entérovirus, principalement transmis par voie fécale-orale (ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par des selles), mais aussi par les sécrétions respiratoires.

L'homme est le seul réservoir du virus. Elle affecte surtout les enfants de moins de cinq ans, mais toute personne non vaccinée peut la contracter.

La grande majorité des personnes infectées (90 à 95 %) sont asymptomatiques ou présentent des symptômes légers et non spécifiques, tels que fièvre, maux de tête, maux de gorge, nausées, vomissements ou fatigue.

Le virus peut aussi atteindre le système nerveux central (moelle épinière ou cerveau), provoquant une paralysie.

N. Bensalem

124 000 enfants vaccinés à Médéa

LE COUP d'envoi de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite a été donné, hier, par le wali Djillali Doumi, accompagné du P/APW, à partir de la polyclinique de Theniet El Hadjar, au chef-lieu de wilaya, en présence du directeur de la santé et de la population et du personnel vaccinateur.

Couvrant toutes les communes de la wilaya, la campagne lancée sous le slogan « Ensemble, unis contre la poliomyélite » vise à immuniser 124 000 enfants âgés de 2 à 59 mois, représentant la tranche d'âge la plus exposée au risque de maladie, dont les conséquences peuvent être graves et parfois mortelles. Tous les établissements et unités de santé publique de proximité sont mobilisés pour ces journées nationales, qui ont pour objectif de « renforcer la prévention sanitaire et d'élever le niveau d'immunité collective chez les enfants ».

Ainsi, les journées nationales de vaccination se dérouleront à travers 70 polycliniques et 183 salles de soins, soutenues par 38 équipes mobiles, selon le calendrier établi par les autorités sanitaires : première phase du 30 novembre au 6 décembre 2025, 2e phase du 21 au 27 décembre 2025 et 3e phase du 25 au 31 janvier 2026.

Le vaccin injectable VPI sera administré, et il est précisé que « tous les enfants appartenant à la tranche d'âge concernée doivent participer à l'ensemble des cycles, y compris ceux ayant déjà reçu leurs vaccins de routine ».

Les parents sont invités à faire vacciner leurs enfants durant les journées prévues, que ce soit dans les structures de santé ou auprès des équipes mobiles, rappelant que « le vaccin est sûr, efficace et essentiel pour protéger la santé des enfants ».

Nabil B.

200 000 doses disponibles à Oran

LA WILAYA d'Oran a donné, hier, le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite. Destinée aux enfants âgés de 2 à 59 mois, cette opération préventive, appuyée par 200 000 doses de vaccin, intervient après la détection de quelques cas ayant poussé les autorités à renforcer la surveillance sanitaire.

Trois phases de vaccination sont programmées, soutenues par une large mobilisation humaine et logistique dans toute la wilaya, y compris les zones isolées.

Cette initiative majeure, destinée à protéger les jeunes enfants et à prévenir toute réapparition de la maladie, s'est déroulée en présence du wali d'Oran et découle — comme l'a expliqué le directeur de la santé, Hadj Betouaf — d'une instruction claire des hautes autorités, déterminées à renforcer la prévention et à « préserver nos enfants par un travail sérieux et structuré ».

Il a rappelé que la poliomyélite avait été éliminée du pays en 1996, avant que l'Algérie n'obtienne sa certification internationale en 2016, mais l'apparition récente de quelques cas a imposé une réaction rapide et coordonnée afin d'éviter toute propagation.

Pour mener à bien cette opération, 200 000 doses ont été allouées à Oran, un volume suffisant pour couvrir toutes les communes, même les zones d'ombre difficiles d'accès. La campagne se déroulera de manière progressive à travers trois étapes successives — du 30 novembre au 6 décembre, du 21 au 27 décembre, puis du 25 au 31 janvier — un calendrier que le directeur juge « essentiel pour assurer une couverture complète et toucher l'ensemble des familles ».

Il a souligné que l'État avait mobilisé l'ensemble des ressources nécessaires : médecins, paramédicaux, chauffeurs, agents administratifs et équipes de terrain, tous engagés dans une opération collective et structurée.

En amont du lancement officiel, une large campagne de sensibilisation a été menée durant deux semaines dans toute la wilaya, associant la société civile, les services de transport, les mosquées, les affaires religieuses et les différents services de la wilaya. Grâce à ce travail préparatoire, les équipes sont désormais déployées dans tous les quartiers, y compris les localités éloignées, avec des véhicules et des équipes mobiles chargés d'atteindre les familles les plus enclavées.

Brahim Mazi

VERS L'EFFONDREMENT PROGRAMMÉ DU RÉGIME UKRONAZI

Le plan Trump, les Européens et Zelensky

Le lendemain de la guerre en Ukraine se rapproche davantage jour après jour. Le plan de paix de Trump, accepté par Kiev et étudié par Moscou est néanmoins rejeté par les Européens, Français, Polonais et Britanniques en tête. Soit le trio qui a provoqué le prolongement inutile d'une guerre à coups de promesses et de pressions qui ont, en définitif, anéanties l'armée ukrainienne et provoquées l'effondrement de l'Etat.



Le plan Trump, en effet, a non seulement mis à nu l'hypocrisie européenne, il a surtout démontré la misère stratégique dans laquelle l'Union européenne s'est enfermé annihilant ainsi tous ses atouts qui faisaient de l'UE un partenaire stratégique de choix entre les Etats-Unis et la Russie. Pour rappel, l'ancien Premier ministre britannique Boris Johnson a fait capoter le processus d'Istanbul qui était à deux doigts de trouver une issue pacifique au conflit au courant du printemps 2022. Le président français, quant à lui, a, à maintes reprises menacer d'utiliser la dissuasion nucléaire contre la Russie. Emmanuel Macron a même suggéré d'envoyer des troupes françaises sur le terrain ukrainien, quitte à provoquer un casus belli avec la Russie.

C'est donc cet état d'esprit russophobe et stratégiquement indigent qui a guidé toute la démarche européenne depuis le 24 février 2022, date du début de l'opération spéciale russe en Ukraine. Aujourd'hui, c'est la réalité du terrain qui est en train de dicter la ligne de conduite des différents protagonistes et non les désidératas des uns et des autres.

Selon le quotidien britannique The Telegraph, du vendredi 28 novembre, le président américain Donald Trump a envoyé son émissaire spécial, Steve Witkoff, et Jared Kushner, son gendre, à Moscou pour informer la Russie que les Etats-Unis seraient prêts à reconnaître son contrôle de facto sur plusieurs territoires ukrainiens occupés dans le cadre d'un éventuel accord de paix.

Selon le Telegraph, Steve Witkoff et Jared Kushner ont transmis à Vladimir Poutine une proposition incluant une reconnaissance américaine de l'annexion de la Crimée et des territoires occupés dans l'est et le sud de l'Ukraine, malgré les mises en garde répétées et les pressions des alliés européens et les ajustements apportés au plan de paix discuté récemment à Genève.

Pour sa part, le président russe Vladimir Poutine a déclaré ces derniers jours que la reconnaissance internationale de la Crimée ainsi que des régions de Louhansk et Donetsk comme territoires russes constituerait pour Moscou une condition essentielle dans les négociations autour du plan américain. C'est d'ailleurs, le sens de l'acheminement des négociations russo-américaines, soit des arrangements territoriaux en faveur de la Russie et un vaste programme d'investissement à hauteur de 100 milliards de dollars pour remplacer ses avoirs perdus.

Sur ce dernier point justement, les Européens ne sont pas d'accord. Entre ceux qui veulent pousser en direction de la paix et ceux qui entendent utiliser les avoirs russes gelés pour financer la guerre, le torchon brule.

Ainsi, le projet de l'Union européenne consistant à utiliser les avoirs russes gelés pour soutenir l'Ukraine pourrait compromettre les chances de parvenir à un accord de paix, estime le premier ministre belge, Bart De Wever, dans une lettre adressée à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, dont l'agence Reuters dit avoir pris connaissance.

« Aller de l'avant à la hâte sur le projet de prêt pour les réparations aurait comme dommage collatéral que nous, en tant qu'UE, empêchions effectivement la conclusion d'un éventuel accord de paix », y écrit-il selon l'agence de presse. « La proposition de prêt pour les réparations est à mon avis fondamentalement erronée », ajoute Bart De Wever. Le Financial Times a été le premier à faire état de cette lettre, jeudi soir.

Depuis octobre, les Vingt-Sept débattent d'un « prêt de réparation » de 140 milliards d'euros destiné à Kiev et financé par les avoirs russes gelés, dont la majorité est placée chez Euroclear, structure financière de dépôts de titres dont le siège est en Belgique.

Reste que les Européens sont mal placés pour donner des leçons de transparence au moment où leurs affidés ukrainiens croulent sous les accusations de corruption. En effet, le bras droit de Volodymyr Zelensky, Andriy Yermak a démissionné, vendredi 28 novembre, de ses fonctions de chef de l'administration présidentielle ukrainienne, après la perquisition de son domicile par les enquêteurs chargés d'élucider un scandale de corruption dans le secteur de l'énergie, qui ébranle comme jamais l'administration Zelensky. La réaction européenne la plus éloquente est parvenue de Varsovie. Pour le premier ministre polonais, Donald Tusk, la crise politique à Kiev est « une combinaison fatale ». Sous-entendu, l'Ukraine est perdue entre les revers militaires sur le terrain, les pressions américaines et la corruption de son régime.

C'est donc une débâcle totale pour le régime ukronazi de Zelensky, lui qui voulait faire durer la guerre pour se préserver et s'assurer une longévité.

La défaite militaire sur le terrain, le lâchage américain qui lui impose un plan de paix et les atermoiements malhonnêtes des Européens, sont en train d'obliger le régime de Zelensky de se rendre à l'évidence et d'accepter peu à peu ce que Moscou lui avait proposé dès 2014 et que Kiev a refusé de voir en face, tout en perdant du temps, et surtout la face.

Mahmoud Benmostefa

GAZA

Washington veut créer des «communautés sûres»

WASHINGTON projette de bâtir des «communautés sûres» pour reloger des Palestiniens dans des complexes militarisés proches de Gaza. L'initiative, inspirée de vieilles stratégies contre-insurrectionnelles, entérinerait une partition durable du territoire. ONG et Européens alertent sur un dispositif assimilable à des camps d'enfermement. L'administration Trump relance une idée explosive : installer dans la bande de Gaza des « communautés sûres alternatives » destinées à accueillir jusqu'à 25 000 civils chacune. Confié à Aryeh Lightstone, ancien ambassadeur en Israël, le projet prévoit des complexes de préfabriqués dotés d'écoles et de centres de santé, mais entourés de clôtures, de caméras, de routes de patrouille et de postes militaires camouflés derrière une ceinture d'arbres.

Une architecture qui rappelle, selon l'historienne Lynette Nusbacher, les méthodes britanniques du plan Briggs ou les « villages stratégiques » américains du Vietnam, tous deux synonymes d'échecs retentissants. Un échec prévisible Six ensembles pourraient voir le jour le long de la ligne jaune, côté israélien, où des soldats auraient déjà reçu l'ordre de préparer un premier site, près de Rafah. Ce dispositif stabiliserait de facto une partition durable du territoire, Israël contrôlant potentiellement plus de la moitié du réduit oriental. Une initiative révélée alors que la première phase du cessez-le-feu touche à sa fin et que les grandes lignes du plan de paix de Trump patinent : force internationale bloquée, conseil de paix palestinien inexistant et Hamas toujours armé.

Pour les chercheurs, Donald Trump tente surtout de concilier trois impératifs : ses intérêts économiques personnels dans la reconstruction, les ambitions sécuritaires israéliennes et la nécessité de ménager les États arabes en affichant une dimension humanitaire. Mais les contours du projet restent flous : financement, rôle de l'armée israélienne, liberté de circulation quasi nulle pour les civils, qui entreraient uniquement après un contrôle du renseignement et ne pourraient plus sortir. Plusieurs responsables européens s'inquiètent déjà d'un système assimilable à des camps d'enfermement. Les ONG, elles, dénoncent un plan contraire au droit humanitaire, évoquant une tentative de relocalisation massive « sous contrainte » et sans expertise onusienne.

R. I.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE À CONSTANTINE

Plus de 80 exploitations agricoles raccordées

UN TOTAL de 81 exploitations agricoles a été raccordé au réseau électrique par la direction de distribution de l'électricité et du gaz Ali Mendjeli, relevant de la wilaya de Constantine, a indiqué hier son directeur, Sofiane Bougherara.
Le même responsable a précisé que les travaux réalisés ont porté sur 52,5 kilomètres de réseaux électriques, répartis entre moyenne et basse tension : 33 exploitations ont été raccordées en moyenne tension via des transformateurs électriques, tandis que 48 autres ont bénéficié d'un raccordement en basse tension.
Ce raccordement s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à créer des conditions optimales pour le développement des différentes filières agricoles, a-t-il souligné.
Concernant la répartition géographique des exploitations raccordées, M. Bougherara a indiqué que l'opération a concerné plusieurs communes sous la compétence de la direction, notamment El Khroub (20 exploitations), Ouled Rahmoun (29), Aïn Smara (14), Aïn Abid (7) et Ben Badis (11), précisant que ces projets ont nécessité une enveloppe financière de plus de 246 millions de dinars.
Le directeur de distribution a affirmé que ces réalisations figurent parmi les priorités du Groupe Sonelgaz, conformément aux orientations de son Président-directeur général, dans l'objectif d'accompagner les agriculteurs et de renforcer les investissements agricoles à l'échelle de la wilaya.
Il a également souligné que les efforts se poursuivent afin de raccorder un plus grand nombre d'exploitations agricoles, contribuant ainsi au développement du secteur, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la dynamisation de l'activité économique locale.

R. R.

AÏN DEFLA

Sessions de formation pour près de 70 chasseurs

LA CONSERVATION des forêts de la wilaya d'Aïn Defla a organisé des sessions de formation au profit de près de 70 chasseurs, sanctionnées par la remise d'attestations de qualification leur permettant d'obtenir le permis de chasse, a-t-on appris hier auprès de cette institution.
Selon un communiqué de la Conservation des forêts, ces formations, organisées en coordination avec la fédération locale des chasseurs, ont bénéficié à des membres des 25 associations de chasse actives dans la wilaya, portant ainsi à près de 800 le nombre de chasseurs ayant suivi des stages similaires.
Les sessions, animées par des cadres de la conservation, ont porté notamment sur l'identification du gibier, les périodes de chasse, les moyens autorisés ou interdits, ainsi que sur les règles éthiques liées à cette activité.
Un volet juridique a également été consacré aux sanctions prévues par la législation algérienne pour la protection de la faune, aux mesures de sécurité lors de l'utilisation des armes de chasse, ainsi qu'aux notions de premiers secours en cas d'accident.

R. R.

STATION CLIMATIQUE DE TIKJDA

Afflux de visiteurs

La station climatique de Tikjda, située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bouira, a enregistré, ce week-end, un afflux de visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays, pour admirer la nature et les paysages féeriques que leur offre ce site montagneux, notamment en cette période de neiges.



Depuis mercredi dernier, des milliers de visiteurs ont afflué à Tikjda à bord de véhicules et de bus en provenance d'Alger, de Bejaia, de M'Sila, de Boumerdès, de Médéa et de Blida, entre autres. Ils ont emprunté la route nationale n 33 qui relie Bouira au Centre national de sport et de loisirs de Tikjda (CNSLT), en passant par Haizer. Vendredi, dans la salle de réception du Centre, le téléphone n'a pas cessé de sonner et les employés ont travaillé d'arrache-pied pour répondre à tous les appels et enregistrer les demandes de réservation de leurs hôtes.
Les responsables du Centre ont assuré avoir tout mis en place pour accueillir les visiteurs qui affluaient en grand nombre sur les lieux. «Le Centre a affiché complet ce week-end en raison du grand nombre de visiteurs, notamment des familles venues profiter de la neige et de la nature», a affirmé Khaled Djellal, responsable de l'animation au CNSLT. Samedi, des dizaines de véhicules et de bus de transport de voyageurs ont emprunté la route nationale n 5 pour rallier la station climatique de Tikjda, en passant par l'El Adjiba, ou par la ville de Haizer. «Nous sommes en route pour Tikjda, ma famille et moi, pour visiter ce magnifique site et surtout profiter de la neige», a déclaré Smail, un cinquantenaire venu de la wilaya de Boumerdès.
Durant tout le week-end, la circulation sur la RN 33 menant à Tikjda a été très lente et difficile en raison du grand nombre de véhicules l'empruntant et de la neige tombée en grande quantité ces derniers jours, notamment sur les hauteurs de la chaîne de montagnes du Djurdjura.
Pour débloquer la situation et fluidifier la circulation, la Gendarmerie nationale (GN) est intervenue et a déployé des effectifs sur place afin de rassurer les familles et d'assurer leur sécurité. Une ambiance bon enfant règne au CNSLT comme aux alentours du site, redonnant ainsi à la station touristique son charme hivernal.
Le retour de la neige sur les sommets de Tikjda a également attiré les passionnés de ski, qui sont arrivés en nombre pour pratiquer leur sport favori sur le seul site enneigé d›Akouker.
Malgré le froid glacial qui régnait en altitude, d'autres visiteurs, principalement des jeunes, ont opté pour des randonnées pédestres, au milieu de la nature, afin de découvrir les lieux et de rompre avec la routine de la semaine.
Pour beaucoup de familles, la visite de Tikjda sous la neige a été une source de joie, notamment pour leurs enfants qui ont pu profiter de la poudreuse et admirer les paysages naturels de ce site touristique en montagne. Par ailleurs, les services de la Protection civile, présents eux aussi sur place, ont appelé les visiteurs à faire preuve de vigilance.

APS

ÉDUCATION RELIGIEUSE

Une école coranique de 210 millions de DA inaugurée à M'sila

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a présidé, avant-hier à M'sila, l'inauguration de l'école coranique de la mosquée El Kotb à la cité «An-Nasr «.
Le ministre a écouté, à cette occasion, un exposé technique sur le projet présenté par le directeur des équipements publics, Cherif Zidane, qui a souligné que cette infrastructure religieuse, fruit d'un investissement public de 210 millions de dinars, comprend une aile pédagogique composée de salles de classe, de conférences, de lecture et d'informatique, d'une bibliothèque, ainsi que de logements de fonction et de locaux wakf.
Belmehdi a indiqué que les écoles coraniques construites et en cours de réalisation dans la wilaya de M›sila « traduisent le fait que la région du Hodna possède un riche réservoir spirituel qui sert de référent religieux national, fondé sur un concept de rejet de la violence et appelant à un discours religieux national mobilisateur pour l'intérêt du pays».
Saluant les importants moyens et les équipements dont dispose cette école pour aider les étudiants à mémoriser le Coran et étudier les sciences religieuses, le ministre a appelé à accorder «un grand intérêt aux écoles coraniques et à leur préservation en tant que structures d'éducation de la jeunesse sur des bases solides «, en plus d'être « un bastion imprenable protégeant les enfants d'Algérie des fléaux sociaux et des dangers qu'ils véhiculent».
Belmehdi a également salué les réalisations effectuées en matière de développement dans la région, considérant que la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser des projets de développement sur l'ensemble du territoire national, nécessite « un effort collectif de tous pour servir le pays et atteindre les objectifs escomptés».
Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a également supervisé, lors de sa vite de travail dans la wilaya de M'sila, l'inauguration de l'école coranique de la mosquée « Imam Al-Boukhari «, au chef-lieu de wilaya, ainsi que de la mosquée « El Qods «, avant de poser la 1e pierre symbolique d'une école coranique à Boussaâda.
Il a clôturé sa visite par la pose de la première pierre de la future mosquée « Abdelhamid Ben Badis « et par la visite du projet de réalisation d'une école coranique dans la commune de Sidi Aïssa.

R. R.

9e ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE L'ART PICTURAL

La création contemporaine en scène à Alger

Le coup d'envoi de la 9☐ édition du Festival culturel international de l'art pictural contemporain (IFCA) a été donné samedi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.





Placée sous le thème évocateur « Au-delà des frontières », la manifestation qui désormais s'affirme comme une vitrine majeure du dialogue artistique mondial, rassemble cette année 120 artistes issus de 34 pays et près d'une trentaine de galeries algériennes et étrangères, 22 galeries internationales et 8 autres algériennes, conférant ainsi à l'évènement une dimension internationale.

Ce grand rendez-vous de la création contemporaine se distingue cette année notamment par la participation d'artistes algériens établis à l'étranger exposant pour la première fois dans leur pays d'origine, mais aussi par la présence marquée de la Palestine et de la République arabe sahraouie démocratique, dont les œuvres témoignent, à travers l'image et la matière, de la résistance, de l'identité et de la mémoire des peuples.

Pour la cheffe du département des Arts et de la Culture, l'IFCA s'impose comme un espace où convergent expériences, esthétiques et récits portés par une Algérie résolument ouverte sur le monde.

Ainsi, Mme Bendouda s'est enquise des différentes œuvres exposées au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, où elle a déclaré que l'IFCA «constitue aujourd'hui un espace où se croisent diverses expériences artistiques contemporaines, algériennes et internationales, se rencontrant sur la terre d'une Algérie ouverte sur le monde artistique et culturel».

Sur la participation des artistes palestiniens et Sahraouis, la ministre a précisé que : «le Festival leur offre l'opportunité d'exposer des œuvres qui reflètent leur lutte malgré les conditions qu'ils traversent, ce qui traduit le thème du Festival ''Au-delà des frontières''».

La République arabe sahraouie démocratique est présente à travers un stand consacré aux œuvres de ses artistes qui exposent des photographies documentant le quotidien, les traditions et la résistance du peuple sahraoui.

L'Etat de Palestine participe, pour sa part, avec un espace artistique regroupant les œuvres de six (6) artistes contemporains.

Cet évènement «constitue également une occasion pour lancer un véritable marché d'art pictural en Algérie», en associant les galeristes pour contribuer à la relance de la scène artistique nationale et permettre aux artistes d'atteindre un public plus large au-delà de l'Algérie.

Le Festival s'est distingué par des espaces d'exposition dédiés à chaque pays participant ou à des groupes d'artistes ou encore à des galeries.

Il propose, en outre, les œuvres d'autres artistes algériens ayant recours à diverses techniques contemporaines, au sein de collections issues de galeries actives sur la scène nationale.

Le Festival a également réuni des expériences artistiques contemporaines d'artistes venus de divers pays, notamment la Tunisie, la Libye, le Koweït, l'Egypte, le Qatar, l'Iran, le Royaume-Uni, le Cameroun, le Nigeria, la Lettonie, la Turquie, l'Italie et la Chine.

La 9e édition de l'IFCA se tiendra du 29 novembre au 6 décembre.

En associant galeries et créateurs, le Festival qui se poursuivra jusqu'au 6 décembre ambitionne ainsi de dynamiser un véritable marché de l'art pictural national, tout en élargissant les passerelles entre artistes, institutions et publics.

A. B. / Agence

DESTINÉ AUX 14-18 ANS

Médéa lance un concours d'écriture pour révéler les jeunes talents

DANS le but d'encourager les jeunes créateurs en matière d'écriture littéraire, la direction de la culture et des arts de Médéa annonce l'organisation le 20 décembre prochain de la 2e manifestation culturelle et littéraire sous le slogan : « écrire pour prospérer », au niveau de la bibliothèque principale de la lecture publique du chef-lieu de wilaya.

La manifestation se déroulera à travers les communes, les bibliothèques et les espaces culturels, dont l'ambition est de rassembler les jeunes talents âgés de 14 à 18 ans en vue de dénicher les graines talentueuses de l'écriture et les inciter sur la voie de l'écriture littéraire.

Le programme de préparation de l'événement s'articule autour de deux axes principaux, par la tenue d'une séance publique consacrée à l'organisation d'échanges entre les participants, leur permettant de parler de leurs expériences et de répondre aux questions qui leur seront éventuellement posées par le public.

Le 2e axe du programme consiste à organiser des ateliers de formation qui seront animés par des spécialistes, portant sur l'enseignement des bases de l'écriture de nouvelles et l'utilisation de l'imagination et de la créativité. Les participants seront répartis en groupes pour susciter leurs potentiels créatifs, voire déboucher sur des projets d'écriture de nouvelles.

Une séance de lecture des essais de textes est prévue, ainsi que la présentation d'une nouvelle d'un jeune écrivain, suivie d'une discussion sur la méthode de développement des idées et leur utilisation dans un travail artistique qui inclut les bases de l'écriture de la nouvelle.

Aussi, il est prévu l'organisation d'un concours d'écriture d'une nouvelle, d'un temps d'écriture de 30 minutes, tenant compte des orientations données par les superviseurs concernant les bases de l'écriture littéraire, dans le but de sélectionner les meilleures nouvelles par un jury qui sera désigné à cet effet.

Les lauréats du concours seront honorés lors d'une cérémonie au cours de laquelle des certificats seront remis aux participants. Ce sera l'occasion de lancer une autre initiative intitulée « Littérature jeunesse », pour encourager la littérature, découvrir de nouveaux talents et développer les capacités créatives et littéraires des jeunes.

Nabil B.

MUSIQUE CLASSIQUE

Le pianiste Yanis Taleb anime un récital à l'Opéra d'Alger

LE PIANISTE et compositeur de musique classique, Yanis Taleb, a animé samedi soir à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaih, un récital époustouflant devant un public nombreux et recueilli qui a savouré une fusion «unique» de styles aux sonorités occidentales et orientales.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le récital intitulé «Lettre pour l'Algérie» propose, durant une heure et quart, des œuvres composées par ce pianiste virtuose et des pièces puisées dans le répertoire musical algérien.

Imprégné de grands compositeurs classiques notamment Mozart (1756-1791) et Frédéric Chopin (1810-1849), grand pianiste virtuose du XVIIIe siècle et le pianiste algérien Mustapha Skandrani (1920-2005), Yanis Talbi a revisité, en première partie de cette soirée, une dizaine de ses compositions, imprégnées de sonorités musicales contemporaines, aux influences classiques occidentales et orientales.

En deuxième partie, le pianiste a gratifié le public avec une sélection de pièces remarquables de la musique algérienne et des reprises de chants patriotiques comme «Min djibalina», «Djazairouna Ya bilada El Djoudoud» ou encore «Chehlet laâyani», célèbre pièce du patrimoine algérien. Brillamment joué au piano, l'Hymne national algérien «Qassamen», aura été un des moments les plus émouvants de la soirée devant un public debout qui a repris chœur une partie du texte du poète Moufdi Zakaria (1908-1977) dans une ambiance ravivant le sentiment de fierté. Pianiste et compositeur, diplômé du Conservatoire de musique classique à Vichy (France) Yacine Taleb s'est produit sur plusieurs scènes en Algérie et à l'étranger.

En 2024, il a été distingué du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs «Ali Maachi», dans la catégorie des œuvres musicales.

R. C.



COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (2ES JOURNÉES)

L'USMA confirme, MCA et JSK tenus en échec, le CRB sombre à Brazzaville

L'USM Alger a confirmé son statut de leader du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine (C3), au moment où le CR Belouizdad a complétement raté sa sortie en s'inclinant lourdement face à l'AS Otho à Brazzaville (4-1), alors que le MC Alger et la JS Kabylie ont été tenus en échec en Ligue des Champions (C1), à l'issue de la deuxième journée de la phase de poules.



En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA n'a pas fait dans le détails en réalisant une excellente opération face à l'Olympique Safi (1-0), une victoire qui, non seulement permet au club algérois de conserver la tête du groupe A avec 6 points, mais surtout de confirmer ses ambitions d'aller le plus loin dans cette compétition. Après une première mi-temps où les Usmistes avaient concentré leur jeu en milieu de terrain, les protégés de l'entraîneur Abdelhak Benchikha vont ensuite exercer un grand pressing sur le camp adverse et leurs efforts seront récompensés par le but de la victoire marqué par Draoui à la 84e minute de jeu. Grâce à ce succès, le deuxième de rang après celui obtenu à domicile face au club ivoirien du FC San Padro (3-2), l'USMA prend les commandes avec 6 points, à trois longueurs de son adversaire du jour. L'autre match du groupe A, entre les Ivoiriens du FC San Pedro et les Maliens de Djoliba (17h00).

BENCHIKHA, L'ENTRAÎNEUR LOCAL, MÈNE AUX POINTS

De son côté, l'USM Alger, guidée par l'entraîneur local Abdelhak Benchikha, tire son épingle du jeu en Coupe de la Confédération de la CAF. Le club d'Alger signe un début de campagne parfait, loin du naufrage vécu par ses compatriotes.

Avec l'USMA, Benchikha réalise un sans-faute et affiche 6 points sur 6. Dans un paysage continental où les clubs algériens peinent à exister, l'USM Alger fait figure d'exception. Deux matchs, deux victoires, une maîtrise impressionnante : les Rouge et Noir d'Abdelhak Benchikha ont parfaitement lancé leur campagne en Coupe de la Confédération de la CAF.

Après avoir disposé à domicile des Ivoiriens de San Pedro (3-2), les Algériens ont confirmé leur forme en allant s'imposer avec autorité au Maroc face à Safi (0-1). Avec 6 points sur 6, l'USMA s'installe en leader du groupe A et se positionne comme l'un des sérieux prétendants de la compétition.

Ces performances opposées mettent en lumière une réalité évidente. Les clubs dirigés par des entraîneurs étrangers subissent les plus grosses humiliations. Le seul club victorieux et régulier est encadré par un entraîneur local. L'USMA et Benchikha rappellent qu'une connaissance intime du football algérien de ses dynamiques, de son mental et de ses exigences peut être un atout majeur en compétitions africaines. Pendant ce temps, le CRB et la JSK, pourtant habitués aux grandes joutes continentales, payent cher des choix qui tardent à porter leurs fruits.

ABIDJAN , PRETORIA , LE CAIRE , BRAZAVILLE , LE CR BELOUIZDAD EMPILE ... LES DÉBÂCLES

Pour sa part, le CR Belouizdad a lourdement chuté (4-1) chez les Congolais de l'AS Otoho, en match disputé samedi après-midi à Brazzaville, pour le compte du groupe (C) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine, une véritable surprise pour le représentant algérien qui est passé totalement à côté de son sujet. Cette performance permet à l'AS Otoho d'engranger ses trois premiers points dans la compétition et de rejoindre son adversaire du jour en tête de Groupe (C), en attendant le déroulement du deuxième match, entre les Tanzaniens du Singida Black Stars et les Sud-Africains du FC Stellenbosch.Al Ahly 2024, Sundowns 2021 et 2023, ASEC Mimosas .La défaite face à Otoho n'est pas un accident isolé.

Ces dernières saisons, le CR Belouizdad a multiplié les désillusions avec des scores lourds. En 2024, il a déjà reçu une claque contre Al Ahly du Caire, référence africaine, qui avait exposé les limites du CRB dans toutes les phases de jeu.

En effet, le 22 décembre 2024, à l'occasion de la troisième journée des matchs de groupes de la Ligue des Champions, le club égyptien a déjà explosé les Algérien 6-1.





En 2023, le CRB concède un nouveau lourd revers face au Mamelodi Sundowns, maître du jeu rapide et vertical, qui avait étouffé les Algériens dès les premières minutes. C'était le 22 avril 2023. A l'arrivée, le score était de 4-1. Mais avant, il y a eu un cinglant 5-1 le 22 février 2021 face au même adversaire. À chaque fois, le scénario se répète. Le CRB craque physiquement, tactiquement et mentalement très souvent en compétitions continentales. Même si derrière, et très souvent, le club arrive à redresser la barre, il n'en demeure pas moins qu'il boit la tasse avant de relever la tête de l'eau. En 2001, le CR Belouizdad a connu une soirée cauchemardesque en Ligue des champions africaine face à l'ASEC Abidjan. Les Algériens ont été complètement dépassés par la puissance offensive des Ivoiriens, encaissant 7 buts sans réponse. Le stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan a été le théâtre d'une humiliation mémorable pour le CR Belouizdad. Dominateur sur la scène locale depuis plusieurs années, Belouizdad n'arrive pas à transposer son leadership en compétitions africaines. Le contraste est saisissant. Solide en Algérie, fébrile en Ligue des Champions ou en Coupe de la Confédération. Un constat inquiète encore plus. Le club ne perd pas seulement, il s'incline lourdement au moment où il ne faut pas souvent. Les défaites se transforment en corrections, révélant un écart de niveau qui se creuse. Le cycle semble aujourd'hui préoccupant. Pour sortir de cette mauvaise spirale, Belouizdad devra revoir ses ambitions. Pour l'instant, une chose est sûre, le CR Belouizdad est devenu, malgré lui, un habitué des lourdes défaites en compétitions africaines. Et tant qu'aucune remise en question profonde ne sera engagée, ce constat risque de se répéter.

LE MC ALGER ET LA JS KABYLIE TENUS EN ÉCHEC EN LIGUE DES CHAMPIONS

En ligue des champions, le MC Alger a été contraint au partage des points de son match face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0), vendredi soir au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, comptant pour la 2e journée (Gr.C) de la phase de groupes. Les protégés de l'entraîneur Rhulani Mokwena ont réalisé, tout de même un très bon match notamment sur le pan tactique, face à un redoutable adversaire et finaliste de la précédente édition (remportée par les Egyptiens de Pyramids FC, NDLR). A l'issue de ce résultat, le «Doyen», battu lors de la journée inaugurale en déplacement face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (2-1), décroche son premier point, alors que Mamelodi Sundowns s'empare provisoirement du poste de leader avec 4 points. Dans l'autre match de cette poule, les Congolais de St-Eloi Lupopo (dernier avec zéro point), recevront dimanche (14h00), Al-Hilal SC (2e avec 3 pts).De son côté, la JS Kabylie (Gr.B), l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a été également accrochée par les Tanzaniens de Young Africans (0-0), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Les «Canaris», qui ont mal démarré leur campagne en s'inclinant au Caire face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC (4-1), sont tombés sur une très solide formation tanzanienne, finaliste de la Coupe de la Confédération 2023, remportée par l'USM Alger. Après deux journées, la JSK occupe la 3e place de son groupe avec 1 point et se complique la tâche pour éventuelle qualification pour les quarts de finale, alors que les Young Africans s'emparent des commandes avec 4 points. L'autre match du groupe entre l'AS FAR et Al-Ahly SC n'a pas connu de vainqueur (1-1).La compétition observera un arrêt pour laisser place à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre -26 janvier 2026), avant de reprendre ses droits en janvier (23, 24, 25), avec au menu les matchs de la 3e journée.Les deux premiers de chaque groupe des deux compétitions (C1 et C3) se qualifient pour les quarts de finale.

COUPE ARABE DES NATIONS 2025

MAKHATCHKALA COMPLIQUE LES PLANS DE BOUGHERRA

L'Algérie va commencer la Coupe Arabe avec 2 joueurs en moins

Arrivé samedi au Qatar pour disputer la Coupe Arabe FIFA 2025, l'Algérie A' de Madjid Bougherra devra composer avec deux absences temporaires en début de tournoi.



La direction de Makhatchkala a tranché : Mohamed Azzi et Houssam-Eddine Mrezigue, évoluant tous deux au club russe, ne seront pas présents avec l'Algérie dès le début de la Coupe Arabe. L'équipe du Daghestan, engagée en championnat, refuse de les libérer avant les deux dernières journées de championnat, contre Sotchi puis Novgorod les 1er et 7 décembre, entraînant un réajustement forcé chez les tenants du titre. Une décision ferme, prise malgré leur convocation officielle, et qui prive l'Algérie d'un défenseur et d'un milieu clé au moment d'aborder la compétition.

Face à cette indisponibilité, Madjid Bougherra a dû adapter son groupe. Mohamed Azzi a été remplacé par Youcef Atal, appelé en renfort. L'ancien Niçois, attendu pour jouer la Coupe Arabe, apportera son expérience et son activité dans le couloir droit. Une très bonne nouvelle sportive, mais qui pose indirectement la question de sa gestion physique en vue de la CAN 2025, programmée dans la foulée au Maroc. Houssam-Eddine Mrezigue, lui, reste convoqué mais rejoindra le groupe en retard. Il manquera le premier match de l'Algérie à la Coupe Arabe face au Soudan le 3 décembre puis celui face au Bahreïn trois jours plus tard, et ne sera opérationnel qu'à partir de la rencontre contre l'Irak le 9 décembre. Un handicap non négligeable pour une équipe qui espère démarrer fort. Autre dossier géré dans l'urgence : celui de Yacine Brahimi. Blessé récemment, l'ailier vétéran avait inquiété le staff technique, au point que Bougherra envisage un temps de rappeler Abderrahmane Meziane, révèle La Gazette du Fennec. Après échange, le joueur d'Al-Sadd a confirmé qu'il devrait être disponible pour la deuxième journée de la phase de groupes, évitant un nouveau changement dans la sélection. La préparation de l'Algérie n'a donc rien d'un long fleuve tranquille. Malgré ces secousses, les Verts aborderont la compétition avec un statut à assumer : celui de champion en titre. Il leur faudra désormais transformer l'adversité en carburant, car défendre un trophée commence parfois bien avant le premier match, dès la gestion de l'effectif.

LES JOUEURS BLESSÉS DEVRONT SORTIR DEUX MINUTES POUR SE FAIRE SOIGNER

Les joueurs blessés pendant les matchs de la prochaine Coupe arabe des nations et qui nécessiteront l'intervention de l'équipe médicale «devront quitter la pelouse pendant deux minutes», a annoncé samedi la Fifa, qui souhaite profiter de cette compétition internationale, prévue du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar, pour tester cette nouvelle règle, visant à «accélérer» le jeu.»Les arbitres évalueront tous les détails de cette expérience et prendront une décision appropriée», a expliqué Roberto Grassi, responsable des tournois juniors à la Fifa, en marge d'une conférence de presse sur la préparation du tournoi, tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'une décision définitive.

«Nous testons, réfléchissons et observons les réactions, puis consultons nos partenaires, avant de prendre une décision», a-t-il indiqué, ajoutant que «la Coupe arabe est un tournoi important pour de tels essais».

Par ailleurs, le président de la commission des arbitres de la Fifa, Pierluigi Collina, a déclaré à Al Kass TV que l'instance souhaitait rendre le football plus beau et plus passionnant pour tous, précisant que «la principale raison de cette décision est d'accélérer le jeu».Cette règle «s'appliquera dans tous les cas, sauf si l'adversaire du joueur blessé reçoit un carton jaune ou est expulsé pour l'incident», selon l'arbitre, et «les blessures des gardiens seront également exemptées, car une équipe ne peut pas jouer sans gardien».

L'objectif de cette règle est «de ne traiter que les joueurs véritablement blessés, et non ceux qui simulent une blessure», a aussi indiqué Hani Ballan, vice-président du comité des arbitres.

«Lorsqu'un joueur est blessé, l'arbitre s'approchera et demandera si la situation nécessite l'intervention du personnel médical ou si le joueur peut continuer à jouer. Cela permettra d'accélérer le jeu et de réduire les pertes de temps», a insisté Hani Ballan.

LIGUE 2 AMATEUR (12e J):

El Biar prend les commandes à l'Ouest, Biskra poursuit sa domination à l'Est

ENTRE la prise de pouvoir de la JS El Biar à l'Ouest et l'échappée nette de l'US Biskra à l'Est, la 12e journée de Ligue 2 amateur de football, disputée vendredi et samedi, a été marquée par plusieurs tournants majeurs dans la course pour la montée comme dans celle de la lutte pour le maintien.

GROUPE CENTRE-OUEST :
LA JS EL BIAR PREND LES COMMANDES, EL-HARRACH RESTE AU CONTACT

Après le nul concédé vendredi par le CR Témouchent à domicile face au NA Hussein Dey (0-0), vendredi, la JS El Biar a saisi sa chance samedi pour s'emparer seule du fauteuil de leader. Les El-Biarois se sont imposés avec autorité face à l'ESM Koléa (3-1), une formation pourtant performante contre les équipes du haut de tableau. Avec 26 points, la JS El Biar devance désormais le CRT (25 pts). Dans la foulée, l'USM El-Harrach a signé une victoire courte mais essentielle contre la JS Texraine (1-0). Les Harrachis restent solidement sur le podium avec 24 points, à une longueur seulement du CRT. Le RC Kouba, de son côté, a été accroché à domicile par la JSM Tiaret (1-1). Un nul qui freine les ambitions du RCK (4e, 22 pts), tandis que la JSMT atteint les 15 unités.Le WA Mostaganem a réalisé l'une des belles opérations du week-end en s'imposant vendredi face au GC Mascara (3-0). Les Mostaganémois reviennent à hauteur de l'ASM Oran (19 pts), battue à Saïda (2-1). Le MC Saida, grâce à ce succès, respire un peu mieux (15 pts), tandis que le GCM reste englué dans la zone rouge (8 pts). En bas de tableau, l'US Béchar Djedid a arraché un nul encourageant contre le WA Tlemcen (2-2), mais demeure lanterne rouge (5 pts). Le CRB Adrar, victorieux du RC Arbaâ (1-0), grimpe à 15 unités et enfonce un RCA toujours dernier (5 pts).

GROUPE CENTRE-EST : L'US BISKRA CREUSE L'ÉCART, BATNA CONFIRME, JIJEL ET TELAGHMA FREINÉS

Leader incontesté, l'US Biskra a confirmé son excellente dynamique en s'imposant chez le MSP Batna (2-0). Les Biskris atteignent désormais 30 points, avec six unités d'avance sur leur dauphin, le CA Batna (24 pts), vainqueur du NRB Béni Oulbane (2-1).Le MO Béjaïa, qui avait ouvert la journée vendredi en dominant la JS Bordj Menaïel (1-0), se hisse provisoirement sur le podium avec 21 points, en attendant la mise à jour du classement dimanche et le déroulement du dernier match qui verra le déplacement de l'US Chaouia (19 pts) chez l'IB Khemis El Khechna (8 pts). La JSD Jijel, accrochée par l'AS Khroub (0-0), perd deux points précieux dans la course au haut de tableau. Même scénario pour le NRB Teleghma, neutralisé par le NC Magra (00), un match où les occasions de but ont été rares.L'USM Annaba a manqué l'occasion de se rapprocher du trio de tête en s'inclinant à



Constantine face au MO Constantine (2-1). Ce succès permet au MOC de remonter à 15 points, loin de la zone rouge.Dans le bas de tableau, le CR Béni Thour a dominé le HB Chelghoum Laïd (3-1), confirmant les difficultés du dernier du classement (5 pts).



Comment l'IA de Meta veut améliorer vos recherches sur Instagram

L'ajout d'un chatbot d'IA devrait vous donner plus de contrôle lors de la recherche de comptes, de vidéos Reels, de clips audio, de lieux, de tags et d'autres contenus. Elle est désormais en mode test pour certains utilisateurs d'Instagram.

Les utilisateurs d'Instagram pourront peut-être bientôt profiter de l'IA pour les aider à rechercher du contenu. Meta, la société mère d'Instagram, teste une nouvelle fonctionnalité qui utilise son chatbot Meta AI lorsque vous appuyez sur la barre de recherche d'Instagram. Vous pouvez ensuite poser une question spécifique ou sélectionner l'une des suggestions proposées.

Vous pouvez poser n'importe quel type de question à Meta AI. Mais l'intégration de l'IA dans la fonction de recherche vous aidera à trouver du contenu spécifique sur Instagram.

Quelques personnes contactées par TechCrunch ont expliqué avoir utilisé l'IA pour rechercher des clips vidéo Reels. Dans un exemple, un utilisateur a tapé sur une suggestion pour « Beautiful Maui sunset Reels » et c'est vu proposé des couchers de soleil trouvés dans les vidéos Reels.

Plus de contrôle et d'aide

Meta a déclaré à TechCrunch expérimenter son IA sur Instagram, mais est resté discret quant à savoir si elle l'utilisait spécifiquement pour la recherche. « Nos expériences géné ratives alimentées par l'IA sont en cours de développement à différentes phases », a déclaré un porte-parole de Meta à TechCrunch.

Les utilisateurs d'Instagram se sont déjà plaints sur Reddit des défauts et des limites de la recherche Instagram. L'ajout d'un chatbot d'IA devrait donner plus de contrôle et d'aide lors de la recherche de comptes, de vidéos Reels, de clips audio, de lieux, de tags.

Meta AI s'étend également à d'autres plateformes et à d'autres pays. La société a déclaré à TechCrunch que son chatbot d'IA est testé sur WhatsApp, Instagram et Messenger en Inde et dans certaines régions d'Afrique. L'Inde elle-même compte plus de 500 millions des 2 milliards d'utilisateurs totaux sur Facebook et WhatsApp, ce qui en fait le plus grand marché de l'entreprise.

Llama 2 à la baguette

Meta a lancé son chatbot IA en septembre 2023. Meta AI est un chatbot conçu pour répondre aux questions et demandes de base.

Mais en s'intégrant à Instagram, WhatsApp et Messenger, l'IA peut proposer aux utilisateurs des types de contenus et de fonctionnalités spécifiques.

Meta alimente actuellement son IA avec le grand modèle linguistique (LLM) Llama 2. Meta commencera à déployer ses modèles Llama 3, plus puissants, ce mois-ci.

DDoS : les vieilles méthodes reviennent à la mode



Depuis le début de l'année, plusieurs attaques ddos revendiquées par des acteurs jugés proches de la Russie sont venues perturber des systèmes informatiques d'organisation françaises.

Une menace aux effets concrets limités, mais à la portée médiatique certaine.

De l'avis général, les attaques ddos ne sont pas les attaques informatiques les plus sophistiquées ni les plus dangereuses.

Cela n'empêche pas de nombreux groupes malveillants de revendiquer des attaques menées contre des systèmes informatiques appartenant à des entreprises ou au gouvernement français.

C'était notamment le cas de l'attaque ayant visé au début du mois de mars le réseau interministériel d'État, revendiquée par le groupe Anonymous Sudan que de nombreux observateurs soupçonnent d'être aligné avec les intérêts russe. Selon les mots du gouvernement, cette attaque « d'une intensité inédite » a perturbé le fonctionnement du réseau pendant plusieurs heures.

Cette attaque met en lumière l'activité de toute une galaxie de nouveaux acteurs ayant recours aux attaques ddos pour s'imposer sur la scène médiatique : les revendications d'attaques par des groupes comme Killnet, NoName057(16) se sont multipliées depuis le début de l'année 2022. »

Nous avons constaté une hausse de 50% des attaques ddos en Europe et en France sur l'année 2023″ explique Fabio Costa, ingénieur sécurité chez Akamai. « Il y a toujours des acteurs qui pratiquent ces attaques à des fins criminelles, en tentant d'extorquer les entreprises menacées par les attaques. Mais en parallèle de cela, on voit de plus en plus de revendications de la part d'acteurs « hacktivistes », parfois liés à la Russie. Et la frontière entre ces deux mondes n'est pas si nette. »

Mais derrière les revendications, qu'en est il de la capacité réelle de ces acteurs?

Le cas DDosia

Noname057(16) est un des groupes d'acteurs malveillants spécialisés dans les attaques ddos apparu en 2022. Ouvertement pro russe, le groupe revendique notamment ses attaques via un canal Telegram dédié. Mais l'innovation de Noname057(16). c'est son projet DDosia : un outil permettant la mise en place d'attaques ddos « participatives » pour les partisans du groupe. Deux chercheurs de Sekoia présentaient à l'occasion de la conférence CoRIIN qui se déroulait en amont du FIC leurs recherches sur ce projet : « Le logiciel malveillant utilisé est mis à la disposition des utilisateurs via Telegram, qui décident de l'installer sur différents appareils.

Ce sont ensuite les administrateurs qui décident des cibles à viser » explique Maxime A. En d'autres termes, DDosia se présente comme un botnet « volontaire », qui utilise son parc installé pour lancer des attaques.

Un outil avant tout communautaire

Lancé en début d'année 2022, le projet a connu un pic de popularité en fin d'année 2022 : « C'est probablement lié à l'ouverture à cette période de nouveaux canaux de discussions ouverts à des non russophones, qui a permis au projet Ddosia de développer fortement son aspect communautaire » explique Amaury G.

Sur les canaux Telegram de Noname, on peut effectivement récupérer les dernières versions du logiciel, mais les utilisateurs s'échangent aussi des données volées, des conseils et les administrateurs s'empressent de répondre aux questions techniques posées par les membres.

Et pour motiver les troupes, le projet DDosia propose également une récompense en cryptomonnaie TON, la cryptomonnaie native de Telegram, pour les membres les plus actifs lors des attaques : « En 2022, l'utilisateur le plus actif de la plateforme pouvait espérer toucher l'équivalent de 80 000 roubles, soit environ 1300 euros » expliquent les chercheurs.

HP lance WXP : une approche innovante de la gestion IT en entreprise



Fort d'innovation depuis sa création, HP a franchi une nouvelle étape le 2 juin dernier en lançant Workforce Experience Platform, ou WXP. Cette solution innovante vise à transformer profondément les services informatiques des entreprises, dans un contexte où le travail hybride devient une norme, mais aussi une difficulté complexe à gérer. Loin d'être un simple outil de supervision, WXP s'impose comme une plateforme intégrée, proactive et centrée sur l'humain, couvrant l'ensemble du parc informatique, du poste de travail individuel aux équipements collectifs. Voici tout ce qu'il faut savoir.

On doit tous composer avec l'intelligence artificielle : ici, HP a fait le choix de s'en servir pour l'analyse prédictive : Workforce Experience Platform permet non seulement de suivre l'état des appareils et de réduire les dysfonctionnements, mais aussi d'optimiser la sécurité, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'accroître la productivité des collaborateurs. « Aujourd'hui, les employés d'une entreprise utilisent de nombreux outils sans cohérence globale », explique Vincent Thura, Chef de produit Services chez HP. « Avec WXP, nous recentralisons tous les services dans un seul environnement intégré. »

WXP, une solution qui permet d'anticiper les problèmes informatiques

De nos jours, les environnements IT n'ont jamais été aussi complexe. « Le monde est hybride, fragmenté. Notre mission est d'aider les DSI à orchestrer cet écosystème, quel qu'il soit », explique Vincent Thura. Grâce à des algorithmes performants et la collecte de données via des agents intelligents, WXP peut repérer des signes précurseurs d'incidents – comme une batterie en fin de vie, un logiciel obsolète ou des crashs récurrents – et intervenir sans attendre qu'un utilisateur lève la main. Cette capacité à traiter les problèmes en amont décharge les équipes IT, souvent sursollicitées lorsque les employés tardent à signaler les dysfonctionnements.

« En croisant toutes ces sources, on permet aux administrateurs d'anticiper les problèmes, plutôt que d'y réagir a posteriori. Cette démarche change profondément la perception des employées sur un service IT. Ils se disent : "Tiens, mon service IT est capable d'identifier un problème et de venir m'aider, avant même que je ne l'ai signalé." » Résultat : un système plus fluide, une productivité renforcée et une meilleure perception du service informatique en interne.

Une solution tournée vers l'efficience et la durabilité

WXP a d'ailleurs d'autres atouts dans sa manche. Par exemple, la solution de HP facilite le suivi énergétique des équipements et favorise l'usage de matériel reconditionné. Elle fonctionne aussi en synergie avec d'autres services HP, tels que MDS (Managed Device Services) ou MPS (Managed Print Services), pour offrir une expérience cohérente et personnalisée.

Bien que sa fonction soit complexe - celle d'unifier toutes les solutions d'un environnement IP, même quand elles viennent d'autres marques que HP - le déploiement de WXP reste finalement très simple et repose sur un accompagnemen

t sur mesure : HP intervient à toutes les étapes, de la mise en œuvre technique à la gestion du changement. « Notre approche repose avant tout sur l'écoute du client. Chaque projet démarre par une compréhension claire de sa situation : où en est-il, quelles sont ses priorités, quels sont ses freins, ses inquiétudes ? Il ne s'agit pas simplement de démontrer les qualités techniques d'un produit, mais d'apporter une réponse concrète à des problématiques réelles, » détaille Vincent.

Sécurité, conformité et évolutivité

WXP accorde également une importance capitale à la sécurité. Toutes les données sont hébergées en Europe, via AWS en Allemagne, garantissant leur conformité avec les standards réglementaires en vigueur. Déjà doté d'une feuille de route jusqu'en 2026, HP prévoit d'élargir les capacités de WXP à de nouveaux périphériques utilisés au quotidien, comme les stations d'accueil ou les écrans. « Nous continuons d'enrichir la plateforme via des acquisitions stratégiques de technologies et brevets pertinents. Par exemple, nous réintégrons une solution de cybersécurité innovante qui permet, même sur des PC éteints ou déconnectés d'Internet, de localiser, bloquer ou effacer des appareils à distance — une fonctionnalité unique sous Windows. »

L'ensemble est déjà disponible en français et les entreprises qui souhaitent tester WXP sont accompagnées d'un interlocuteur HP.

Workforce Experience Platform représente bien plus qu'un simple outil de gestion : c'est une vision renouvelée et centrée sur l'utilisateur, permettant aux entreprises de tester la solution avant d'envisager un déploiement complet. Une nouvelle ère pour les services IT, proactive, intégrée et résolument tournée vers l'avenir.

Adobe déploie deux agents d'IA pour transformer le support client et l'analyse marketing

ADOBE renforce son offre d'intelligence artificielle avec le lancement de deux agents : Product Support Agent et Data Insight Agent. Ils sont conçus pour automatiser le support technique et simplifier l'analyse marketing. Adobe a annoncé le lancement de « Product Support Agent », un agent d'intelligence artificielle destiné à améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes marketing et expérience client (CX). Basé sur la technologie Adobe Experience Platform Agent Orchestrator, cet outil permet d'automatiser les tâches répétitives liées au dépannage et de gérer des cas complexes.Il vise ainsi à libérer les équipes des opérations courantes pour leur permettre de se concentrer sur des activités plus stratégiques.

Adobe Photoshop intègre son premier agent IA

Un agent capable de résoudre les problèmes en temps réel

Product Support Agent peut intervenir en temps réel pour résoudre un large éventail d'incidents, notamment des erreurs système, des dysfonctionnements de flux de travail ou encore des problèmes de configuration. Il fournit des recommandations issues de la documentation officielle afin de permettre aux utilisateurs de résoudre eux-mêmes leurs difficultés sans passer par une assistance humaine. L'agent collecte également les informations de session, les journaux et les métadonnées nécessaires pour créer des demandes d'assistance contextualisées. Il permet en outre de suivre l'évolution de ces demandes en temps réel, sans devoir se connecter à un portail spécifique.



Les étoiles et les lumières que vous voyez quand vous vous frottez les yeux ont un nom !



Vous avez surement vu ces lumières bizarres en vous frottant les yeux. Il s'avère que ce phénomène a un nom, phosphènes.
Un phosphène est un phénomène caractérisé par l'expérience de voir la lumière sans lumière entrante à l'œil, en frottant les yeux. Ce frottement cause une pression qui stimule mécaniquement les cellules de la rétine provoquant cet effet. Ce phénomène est également connu par les méditants et ceux qui utilisent les drogues psychédéliques.
Les phosphènes peuvent être aussi causés par l'éternuement, le rire, une forte toux, un coup sur la tête ou une pression artérielle basse (comme se mettre debout trop rapidement ou avant la perte de connaissance).

L'origine du Pit Bike !

UN PIT BIKE est une petite motocyclette tout-terrain utilisée à l'origine pour rouler autour des stands ou des aires de repos des courses de motocross. Depuis le début des années 2000, les courses de Pit Bike, un sport similaire au motocross, sont devenues populaires aux États-Unis, en particulier en Californie.
Le nom Pit Bike provient de l'utilisation d'une Honda Z50 pour rouler autour des zones de stands de courses de motocross à travers les États-Unis. Cette petite moto est aussi connue sous le nom de Dirt Bike. Le prix relativement bon marché et la mobilité de ces motos les ont rendues faciles à utiliser lors des courses.
Au moment où cette moto est devenue relativement célèbre, Honda a changé le nom de la Z50 à XR50 en 1999 et a fait de grands changements à la moto. Quelques-uns de ces changements comprennent un réservoir d'essence en plastique, un amortisseur arrière unique, une refonte du cadre et de l'apparence totale de la moto. Alors que les adolescents et les jeunes adultes commençaient à s'intéresser à la Z50, des pièces de rechange améliorées pour ces Pit Bikes sont devenues disponibles pour les rendre plus puissantes et confortables pour les plus grands.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Italie : Un homme filmé à 3.000 m d'altitude sur une gyroroue électrique dans les Dolomites



• bêtise•
À plus de 3.000 mètres d'altitude, un homme a été filmé dévalant les pentes de la montagne qui abrite le glacier de la Marmolada, dans les Dolomites, sur une gyroroue électrique

« On n'avait jamais vu ça auparavant. » Alors qu'ils revenaient d'une mission participative de mesure du glacier de la Marmolada, dans les Dolomites italiennes, un petit groupe de chercheurs de l'université de Padoue a fait une rencontre pour le moins surprenante. Ils ont en effet été dépassés par un homme en équilibre sur… une monoroue électrique, rapporte Il Dolomiti.
Dans la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux du Musée de géographie de l'université de Padoue, on aperçoit l'individu casqué, dévalant une pente caillouteuse sur son engin motorisé. On le voit même slalomer entre les chercheurs, avant de filer droit en direction du glacier… à plus de 3 000 mètres d'altitude.
« En proposant de transformer la Marmolada, lieu d'exploitation en haute altitude, en un modèle innovant de développement durable, nous n'avions certainement pas envisagé ce type d'utilisation.
L'avenir de nos montagnes se dessine à nos pas », commentent les chercheurs sur Instagram.

« La montagne, pire qu'un parc d'attractions »

Le problème, comme le rappelle Ouest-France, est que ce type de moyen de transport se trouve dans un flou juridique en Italie.
Si l'accès aux sentiers de haute montagne est en principe interdit aux vélos pour préserver les écosystèmes, les réglementations ne semblent pas encore avoir statué sur l'usage de la monoroue électrique.
Mais une chose est sûre : la scène a agacé de nombreux internautes. Sous la vidéo, on peut lire ce commentaire ironique :
« La montagne, c'est désormais pire que Gardaland » (un parc d'attractions italien, ndlr).
Un autre s'interroge : « S'il tombe dans le précipice, on est censé venir le secourir ? »
Tandis qu'un internaute renchérit : « Ces personnes sont inconscientes et causent des dégâts à la faune et à la flore. »

Elle réalise son rêve et parvient à traverser la Manche à la nage en 16 heures



LA SASKATCHEWANAISE
Aerin Bowers a réussi l'un des buts suprêmes de sa vie en traversant la Manche à la nage. Son périple lui aura pris 16 heures.Après des mois de préparation, elle a accompli son objectif avec fierté. J'étais vraiment heureuse, soulagée et fière et, oui, reconnaissante envers tous ceux qui m'ont soutenue et qui sont sur mon bateau, affirme Aerin Bowers.
C'était un moment vraiment, vraiment épique.

Nager entre 40 et 50 km

Bien que la distance entre les rives française et anglaise soit d'un peu moins de 33 kilomètres, selon la Channel Swimming Association, le mouvement des marées rallonge le périple de nombreux participant. Aerin Bowers n'y a pas échappé. Elle estime avoir parcouru entre 40 et 50 km dans des eaux à 16 degrés Celsius. J'ai nagé avec une marée plus importante que ce à quoi je m'attendais, raconte-t-elle. La dernière marée a été très difficile à surmonter. J'ai en quelque sorte nagé sur place pendant près de deux heures, en bougeant à peine, en essayant simplement de maintenir ma cadence de nage, en essayant de garder mes bras en mouvement.

Nager à la mémoire de son père

Initialement, Aerin Bowers devait tenter l'exploit en septembre dernier, pour coïncider avec ses 50 ans et l'anniversaire du décès de son père. Or les conditions météorologiques l'en ont empêchée.
Elle a également ramassé des fonds pour la Fondation Bon départ de Canadian Tire, qui subventionne l'accès aux activités sportives ou physiques pour les enfants.
La nageuse de longue distance considère la traversée de la Manche comme la traversée la plus emblématique de son sport.

En Russie, cette famille d'ours polaires s'est installée dans une station de recherches abandonnée

Sur l'île de Kolioutchine, en Sibérie, six ours blancs ont élu domicile dans une ancienne station de recherche. En excursion dans la région, le blogueur Vadim Makhorov a pu filmer les spécimens de très près.

INSOLITE - Drôle de tanière pour cette famille d'ours polaires qui s'est installée dans une station de recherche météorologique abandonnée.
Ces images étonnantes, tournées en Sibérie, au nord-est de la Russie mi-septembre, ne sont pas l'œuvre de l'intelligence artificielle, mais bien celles du blogueur spécialisé dans les voyages, Vadim Makhorov. Comme vous pouvez le voir dans la vidéo en tête de l'article, ces images tournées au drone permettent de voir les ours de très près.
L'un sort par la porte, quand l'autre passe son museau par la fenêtre. Sûrement un peu dérangés par le drone de l'explorateur, les ours observent l'engin l'air étonné.
L'un d'entre eux tente même de l'attraper, tandis qu'un autre, essaye de le croquer.
« Les ours doivent considérer que ces maisons font un bon abri contre le vent, la pluie et tout ce qu'il y a sur l'île », raconte Vadim Makhorov à l'agence Reuters. La station est inhabitée depuis 1992, après la chute de l'Union soviétique. Et aujourd'hui, les infrastructures semblent vétustes mais elles tiennent debout, assez pour accueillir au moins les six ours observés ce jour-là.



Une nouvelle étude démontre le lien entre le glyphosate et les risques de cancer chez l'Homme



Plusieurs ONG environnementales européennes ont appelé jeudi à interdire le glyphosate après la publication d'une étude d'une ampleur sans précédent qui avère chez des souris un lien entre l'apparition de cancers et l'exposition à cet herbicide.

"Le glyphosate ne répond clairement pas aux exigences de sécurité du droit européen", a déclaré Angeliki Lysimachou, responsable scientifique de l'organisation Pan Europe, dans un communiqué commun avec l'ONG française Générations Futures.

Les ONG réagissent à la publication mardi, dans la revue Environmental Health, d'une étude établissant chez des rats un lien entre l'apparition de cancers, notamment des leucémies, et l'exposition à du glyphosate, soit pur, soit dans des formules commerciales comme le Roundup de Bayer. Cette étude apporte une pièce importante dans le débat autour des effets sur la santé du glyphosate, à nouveau autorisé depuis 2023 dans l'Union européenne (UE). En France, il est interdit à la vente pour un usage domestique, mais autorisé sous condition aux agriculteurs.

Le glyphosate, un débat enraciné en France

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime, via son Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), que le glyphosate est un cancérogène "probable", mais les agences sanitaires européennes jugent que le risque n'est pas "critique", des divergences qui s'expliquent en partie par le choix des études retenues.

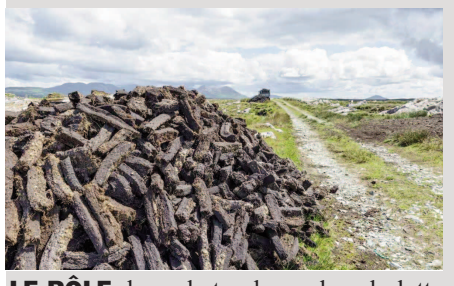
Le travail publié mardi, réalisé sous l'égide du chercheur italien Daniele Mandrioli, a pour spécificité d'avoir été mené sur un grand nombre d'animaux - plusieurs centaines - et en choisissant un niveau d'exposition qui correspond à celui jugé sans risque avéré par les autorités européennes.

À ces niveaux, "le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate [...] ont causé une hausse, proportionnée à la dose donnée, des tumeurs malignes et bénignes chez des rats des deux sexes", concluent les chercheurs. Ces résultats ne permettent pas de conclure sur la cancérogénicité chez l'humain, mais les chercheurs estiment qu'ils concordent avec des études épidémiologiques ayant établi une corrélation dans la vie réelle entre l'exposition au glyphosate et l'apparition de cancers.

En France, ce débat s'inscrit dans un contexte où le président Emmanuel Macron, initialement favorable à une interdiction du glyphosate avant d'assouplir sa position, s'est justifié mardi de ce choix, en pointant la difficulté à "trouver [un] substitut".

Le glyphosate reste actuellement très utilisé dans le monde, mais Bayer, exposé à de nombreux litiges coûteux autour de cet herbicide, a publiquement douté de son avenir commercial au printemps.

L'Irlande mise davantage sur les tourbières pour lutter contre le dérèglement climatique



LE RÔLE des sols tourbeux dans la lutte contre le dérèglement climatique est à double tranchant. Pour s'assurer qu'ils capteront toujours plus de carbone, l'Irlande intensifie ses opérations de cartographie pour identifier et protéger ces écosystèmes.

Des chercheurs irlandais ont développé une technologie pour localiser avec une précision inédite les tourbières, une avancée qui pourrait s'avérer cruciale pour protéger et restaurer ces écosystèmes humides représentant un enjeu clé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les tourbières sont des puits de carbone

Au moins 20 % de la surface terrestre de l'Irlande est composée de sol tourbeux, selon Eve Daly, géophysicienne à l'université de Galway, qui a co-dirigé le projet.

"Les sols des tourbières contiennent des quantités de carbone comparables à celles des forêts tropicales", souligne-t-elle.

"Une cartographie plus précise peut permettre de prendre de meilleures décisions en matière de gestion des terres et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre", explique-t-elle à l'AFP.

Lorsque les sols tourbeux sont gorgés d'eau, ils piègent le carbone. Mais lorsque l'eau est retirée, par exemple par drainage, ils émettent du CO2, gaz à effet de serre largement responsable du réchauffement climatique.

La technique de cartographie de l'équipe de chercheurs est fondée sur des mesures de rayonnement gamma effectuées par un capteur radiométrique embarqué à bord d'un avion qui survole l'Irlande à basse altitude depuis une dizaine d'années dans le cadre d'une étude géophysique aérienne financée par l'État.

"Toutes les roches et les différents types de sols émettent un certain niveau de radiation naturelle, ce qui n'est pas le cas de la tourbe, qui est pleine de matière organique", explique Eve Daly, en se tenant debout sur une tourbière dans le comté d'Offaly, dans le centre de l'Irlande.

Cela a permis aux chercheurs d'identifier pour la première fois des "zones de transition" - généralement cachées sous les forêts et les prairies - où le sol passe de la tourbe à une matière minérale.

Selon Eve Daly, la surface des sols irlandais considérés comme "tourbeux" a ainsi augmenté de près de 30 % à la suite de ces travaux de recherche.

Les résultats sont encourageants mais le temps presse

Près de 80 % de l'Irlande a désormais été cartographié, fournissant des informations détaillées sur les limites géographiques de ses tourbières, selon le coresponsable du projet, Dave O'Leary.

"L'Irlande est à l'avant-garde de la recherche sur la cartographie des tourbières", affirme-t-il.

Les tourbières irlandaises se concentrent principalement dans les régions centrales du pays.

L'utilisation des terres, notamment avec l'agriculture et l'assèchement des tourbières, est l'une des principales sources d'émissions de CO2 de l'Irlande. Cela pourrait empêcher le pays d'atteindre l'objectif climatique fixé par l'UE de réduction des émissions de plus de 50 % d'ici à 2030.

Selon un rapport indépendant récent, l'Irlande risque une amende de près de 30 milliards d'euros si elle n'atteint pas cet objectif. Ses auteurs recommandent la restauration - et la réhumidification - de milliers d'hectares de tourbières afin de contribuer à une réduction "massive" des émissions.

La dégradation des tourbières cause environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, souligne aussi Triven Koganti, expert en agroécologie à l'université d'Aarhus au Danemark.

"Une évaluation précise" des limites des tourbières "est nécessaire dans le cadre des initiatives mondiales actuelles visant à restaurer" ces écosystèmes, estime-t-il, jugeant que ces travaux de recherche irlandais "jouent un rôle important dans cette démarche".

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Amnésie : définition, types, causes, comment la soigner ?

L'amnésie décrit la perte partielle ou globale de la mémoire. Elle peut être temporaire ou définitive. Quelles formes peut-elle prendre ? Comment la détecter ? Existe-t-il des traitements pour retrouver la mémoire ?

QU'EST-CE QU'UNE AMNÉSIE ?
Perte partielle ou totale de la mémoire, l'amnésie peut être de deux types :

amnésie antérograde :
touchant des faits récents
amnésie rétrograde : si la personne atteinte ne se souvient plus de ses acquisitions plus anciennes.
Amnésie antérograde
L'amnésie est dite antérograde lorsque le sujet ne parvient pas à se souvenir d'événements récents et éprouve des difficultés à acquérir de nouvelles connaissances. C'est notamment le cas dans les troubles de stress post-traumatiques.

Amnésie rétrograde et antérograde : c'est quoi, causes
L'amnésie est un trouble neuropsychologique désignant la perte partielle ou totale de la mémoire. Elle peut être rétrograde ou antérograde. Quelles significations ? Quelles causes ? Suite à Alzheimer ? Quels traitement ? Peut-on en guérir ? Le point avec le Dr Hugo Bottemanne, psychiatre.

Amnésie rétrograde
L'amnésie rétrograde désigne le fait de ne plus se souvenir de faits anciens.

Amnésie lacunaire
L'amnésie lacunaire, ou sélective, désigne la perte de mémoire d'un événement précis. Très souvent, elle ne dure que quelques heures.

Amnésie dissociative (ou psychogène)
L'amnésie dissociative, ou psychogène, est une forme d'amnésie rétrograde qui survient généralement à la suite d'un événement traumatisant.

Amnésie partielle
L'amnésie est qualifiée de partielle lorsque la perte de mémoire n'est pas totale. On se souvient de certains souvenirs mais on en occulte d'autres.

Amnésie infantile
L'amnésie infantile désigne le fait de ne pas avoir de souvenirs avant l'âge de 3 ans et très peu jusqu'à l'âge de 6 ans.

Quelles **sont les causes d'une amnésie ?**
L'amnésie peut avoir diverses origines. Elle peut avoir été déclenchée par une pathologie organique (lésion cérébrale, traumatisme crânien, maladie neurologique...) ou fonctionnelle (troubles psychologiques, stress post-traumatique, maladie psychiatrique...).

Quels sont les symptômes d'une amnésie ?
L'amnésie se manifeste par une perte de mémoire qui varie en fonction du type d'amnésie. "Par exemple, si le sujet ne se souvient pas de son enfance, cela fait évoquer une amnésie rétrograde. À l'inverse, dans l'amnésie antérograde, la personne se souvient des événements anciens mais oublie des informations plus récentes ou nouvelles. Le sujet a également tendance à se répéter, à perdre la notion du temps et de l'espace et à peut se retrouver dans un état de confusion", indique le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Tests pour diagnostiquer une amnésie
La perte de mémoire est évaluée grâce à des tests très complets qui permettent également une étude du langage et de l'attention. Ils durent 2 heures.
→ Le Mini-Mental State Examination (MMS) ou Test de Folstein : d'une durée de 15 minutes, ce test permet d'étudier l'orientation, le langage, l'apprentissage, l'attention au calcul, la récupération le calcul, le fait de savoir former une phrase. Ce n'est pas un test de diagnostic mais de dépistage.
→ Le test des 5 mots de Dubois : ce test permet d'évaluer la mémoire épisodique. Il consiste à faire apprendre 5 mots au patient avec un indice en lui faisant remarquer à quelle catégorie sémantique il appartient. "Par exemple, l'aubergine est un légume, on va cacher la liste et lui redemander les 5 mots. S'il en manque, on pourra l'aider en citant la sémantique du mot manquant (légume). Après une tâche interférente, on lui redemandera les mots appris", précise la neuro-gériatre.
→ Le test de Grober et Buschke : il permet de tester la mémoire épisodique verbale. Le test comprend 16 mots appartenant à 16 catégories sémantiques différentes. Le patient doit retrouver les mots après lui avoir donné des indices.
→ Le test de langage DO80 : ce test consiste à montrer 80 images au patient qui doit les dénommer.

"Ces tests doivent s'accompagner d'un examen clinique complet, d'une imagerie cérébrale (IRM) et d'un bilan sanguin complet avec des dosages pouvant indiquer des troubles de la mémoire (par exemple une hypothyroïdie)", ajoute la spécialiste.

Traitements : comment retrouver la mémoire ?
Le traitement va dépendre de la cause de l'amnésie. "Dans certaines pathologies dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, les troubles de la mémoire sont irréversibles, bien qu'il existe des traitements permettant de ralentir leur évolution, explique le Pr Emmanuelle Duron. En revanche, toute maladie pouvant être guérie doit être traitée. Par exemple, s'il s'agit d'une hypothyroïdie, d'une dépression, le traitement de la cause va permettre d'améliorer les symptômes et par conséquent, de retrouver la mémoire."

BIEN-ÊTRE

Tension artérielle : définition, normale, élevée, basse

LA TENSION ARTÉRIELLE
(ou pression artérielle) correspond à la force exercée par le sang sur les parois des artères. Qu'est-ce qu'une tension systolique et diastolique ? Quels chiffres quand la tension est normale ? Elevée ? Basse ? Quelles sont les normes selon l'âge ? Homme/femme ? Définition, tableaux des mesures...

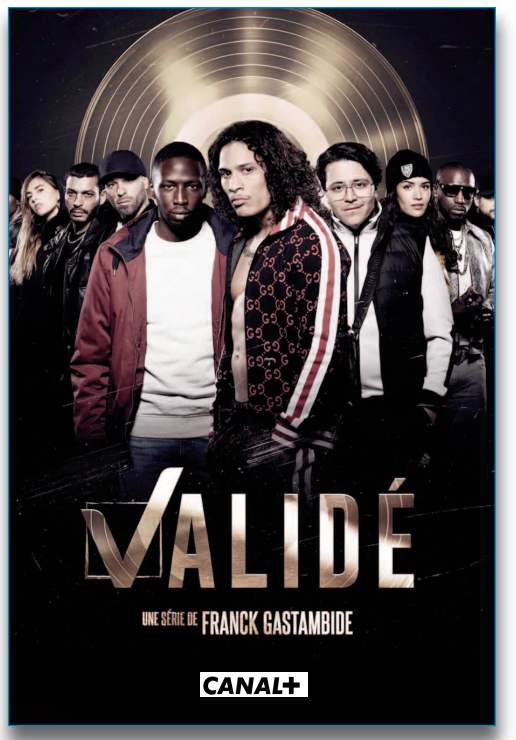
Définition : qu'est-ce que la tension artérielle ?
La pression (ou tension) artérielle correspond à la pression exercée par le sang, pompé par le cœur, contre les parois des artères. La pression artérielle est définie comme une force qui permet de faire circuler le sang à travers tous les organes. Elle est déterminée par deux valeurs la pression artérielle systolique, valeur la plus élevée et la pression artérielle diastolique, la moins élevée. Les valeurs de pression artérielle sont indiquées par deux nombres dont l'unité est le millimètre de mercure (mmHg). Pour faire simple :
→ Le chiffre du haut (le plus élevé) est la pression du sang lorsque le cœur se contracte = pression ou tension systolique
→ Le chiffre du bas (le moins élevé) est la pression du sang dans les artères quand le cœur se relâche = pression ou tension diastolique

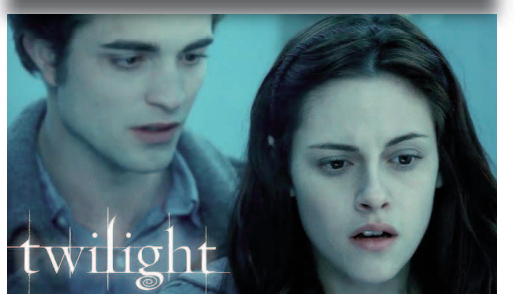


C'est quoi la tension artérielle systolique ?
La pression artérielle systolique, correspond à la valeur de la pression artérielle au cours de la contraction ventriculaire cardiaque, ou systole. C'est la pression présente dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte. La pression systolique correspond à la valeur la plus haute : par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 13.

C'est quoi la tension artérielle diastolique ?
La pression artérielle diastolique correspond à la valeur de la pression artérielle au moment de la de la relaxation ventriculaire cardiaque ou diastole. Cette pression est celle qui existe dans les artères entre 2 contractions cardiaques, pendant la phase de relâchement et de remplissage du cœur. La pression diastolique correspond au chiffre le plus bas.
Par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 8.





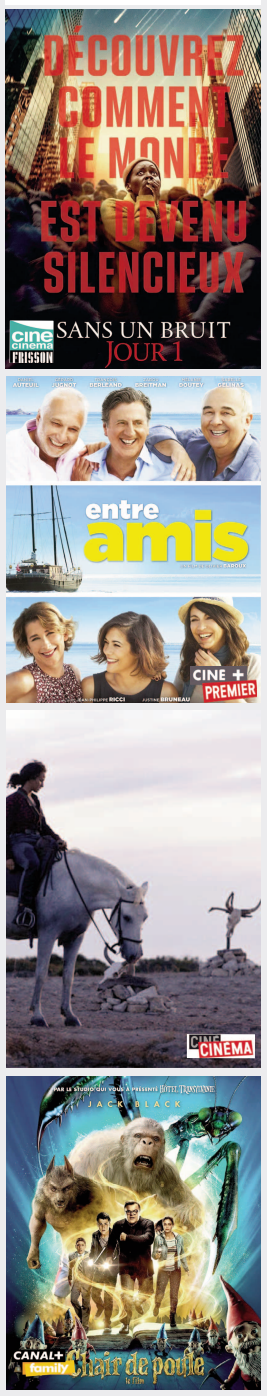








JEUNE INDEPENDANT



télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série de suspense - France 2025 — TF1
Menace imminente

21h00 Série policière - 2025 — France 2
La disparue de Compostelle

21h00 Téléréalité — M6
L'amour est dans le pré

21h00 Série dramatique France - 2025 — CANAL+
Validé

20h50 Film fantastique — W9
Etats-Unis - 2008
Twilight, chapitre 1 : Fascination

20h55 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2024
Sans un bruit : jour 1

21h05 Série humoristique — 6ter
France - 2025
Kaamelott

21h00 Comédie - 2015 — CINE+ PREMIER
Entre amis

21h50 Rugby : Top 14 — CANAL+ SPORT
Pau / La Rochelle

22h40 Cinéma - France 2024 — CINE+ CINEMA
Animale

20h50 Film fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - Australie 2015
Chair de poule : le film

21h25 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - Norvège 2018
Avengers : Infinity War

21h00 la chaine ACTION



Western (Etats-Unis - Mexique - 1970)

Sierra torride

Dans le cadre tumultueux de la guerre du Mexique, Hogan (Clint Eastwood), un aventurier au passé trouble, se retrouve au cœur d'un conflit violent. Alors qu'il traverse un désert aride, il intervient pour sauver une jeune femme des griffes de trois malfrats. À sa grande surprise, il découvre que cette femme est en réalité sœur Sara (Shirley MacLaine), une religieuse en fuite, traquée par l'armée française en raison de son soutien aux révolutionnaires mexicains.

22h30

Film de guerre (Belgique - 2019)

U-235

Dans la Belgique occupée par les nazis, Stan (Koen De Bouw), un résistant au passé tragique, est déterminé à venger la mort de sa femme, assassinée par les forces ennemies. Sa quête de justice le conduit à accepter une mission périlleuse : transporter le U-235, un sous-marin allemand rempli d'uranium, vers les États-Unis. Cette cargaison est cruciale pour la fabrication d'une bombe atomique, et Stan, accompagné de ses camarades audacieux, se lance dans une aventure qui semble suicidaire.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:43	12:18	14:54	17:13	18:42	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:47	12:22	15:00	17:19	18:47

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:01	12:37	15:15	17:34	19:02

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:47	12:27	15:15	17:34	18:58

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:08	12:43	15:22	17:40	19:09

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:12	12:48	15:27	17:46	19:14

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:15	12:51	15:31	17:49	19:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8355 — LUNDI 1er DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	7°
Oran	17°	9°
Constantine	15°	1°
Ouargla	16°	2°

UN BÉBÉ MEURT D'UNE INTOXICATION AU KHÔL

Le Pr Kaddour alerte sur une pratique mortelle

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) Mohammed-Lamine Debaghine de Bab El Oued a tiré la sonnette d'alarme suite au décès d'un nourrisson et à une hausse préoccupante des cas de saturnisme aigu (intoxication au plomb) chez les plus jeunes. La cheffe du service toxicologie de l'établissement, Pr Salma Kaddour, a précisé au Jeune Indépendant que ces intoxications ne proviennent pas de l'usage classique du khôl sur les yeux, mais de mélanges artisanaux distribués par des guérisseurs, avec des taux de plomb parfois supérieurs à 70 %.



Une situation grave.

L'hôpital a détaillé, dans un communiqué, la gravité de la situation en précisant les cas pris en charge. Un nourrisson de 14 mois est décédé avec une plombémie de 102 µg/L.

D'autres cas très préoccupants incluent un bébé de 19 mois affichant un taux de 52,5 µg/L, ainsi qu'un nourrisson de 12 mois avec un niveau de plombémie extrêmement élevé de 722,4 µg/L, entraînant de graves complications. Une suspicion de saturnisme concerne également un nourrisson de 10 mois.

La gravité de la situation a été confirmée par la cheffe de service toxicologie de l'établissement concerné, Pr Salma Kaddour a affirmé qu'il s'agit d'»un trafic traditionnel qui met sciemment en danger la vie des enfants». Elle a rappelé que l'OMS fixe le seuil d'alerte à 50 µg/L chez l'enfant. «Les niveaux que nous observons dépassent tout ce qui est admissible. Ce sont des intoxications gravissimes et totalement évitables», insiste la spécialiste.

Contrairement aux croyances répandues, ces cas ne sont pas liés à l'usage classique du khôl appliqué sur les yeux, mais à l'ingestion de mélanges artisanaux donnés par des guérisseurs. Selon la spécialiste, les enfants reçus au CHU avaient été amenés chez ces praticiens traditionnels pour des motifs bénins, à savoir la gastro-entérite, bronchiolite et vomissements.

«Les guérisseurs leur ont administré des substances présentées comme des remèdes naturels, alors qu'il s'agit en réalité de produits fortement concentrés en plomb, extrêmement toxiques», a indiqué Pr. Kaddour, ajoutant que ces mélanges contiennent parfois plus de 70 % de plomb. «C'est un poison pur», alerte la spécialiste.

Selon la professeure Kaddour, le saturnisme provoqué par ces substances entraîne à court terme une anémie sévère, convulsions, coma et décès, et à long terme il peut causer une atteinte neurologique. «Même lorsqu'un enfant survit, les séquelles sont dramatiques et souvent définitives», avertit la toxicologue.

Pr Salma Kaddour appelle les parents à cesser immédiatement de recourir à ces guérisseurs et dénoncer ces pratiques. «Ces personnes se présentent comme des soignants, mais elles administrent des substances toxiques qui n'ont aucun fondement médical. Elles jouent avec la vie des enfants», affirme-t-elle.

Elle rappelle que toute ingestion suspecte doit conduire immédiatement à l'hôpital, et non chez des praticiens traditionnels.

Lynda Louifi

OLYMPIADES INTERNATIONALES DE MATHÉMATIQUES

L'Algérie décroche l'or à Moscou

L'ÉQUIPE algérienne s'est hissée à la première place parmi 40 pays à l'issue des Olympiades internationales de mathématiques (OIM) organisées, cette année, dans la capitale russe. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué la brillante victoire de «l'équipe d'étudiants de l'École nationale supérieure de mathématiques», couronnée du premier rang lors de cette compétition à Moscou.

Sur ses réseaux sociaux, il a exprimé sa fierté envers les représentants algériens Ben Melouka Mohamed Amir, Ait Hamdouch Haitham, Boufedjighen Abdelnasser et Hammadi Abdelilah, qualifiant leur réussite de «performance exceptionnelle». «Félicitations à l'Algérie, médaillée d'or et première place aux Olympiades internationales de mathématiques parmi 40 pays […] Vous êtes notre fierté. Merci à vous», peut-on lire dans son message publié sur son compte X.

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a également adressé ses félicitations, mettant en avant un exploit qui hisse l'Algérie au sommet de cette compétition et reflète «le sérieux et les efforts» des jeunes lauréats. Il a insisté sur le fait que Boufedjighen Abdelnasser et Hammadi Abdelilah, alors qu'ils sont encore au niveau du secondaire, avaient déjà intégré l'équipe nationale des Olympiades de mathématiques. «Un résultat qui couronne leur sérieux et leurs efforts, et qui témoigne de la compétence scientifique de nos élèves», a relevé le ministre de l'éducation.

Réunissant cette année 40 pays, les Olympiades internationales de mathématiques constituent l'un des rendez-vous les plus prestigieux.

La performance algérienne y marque une victoire remarquable.

Khalil Aouir

INFOS ERRONÉES SUR LE PÈLERINAGE

L'ONPO met les citoyens en garde

L'OFFICE national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a lancé un avertissement ferme à l'attention des citoyens, les appelant à ne pas se laisser influencer par des pages ou des individus diffusant des informations inexactes concernant les activités liées au Hadj et à la Omra. Dans un communiqué publié hier, l'ONPO souligne que certaines publications circulant sur les réseaux sociaux, intentionnellement ou non, diffusent des informations avant la publication des annonces officielles. Ces contenus concernent notamment les dates et le calendrier des procédures, les coûts du Hadj, les détails organisationnels des voyages ainsi que des informations à caractère juridique ou religieux, telles que les choix et recommandations d'ordre fiqhique adoptés par l'institution. L'Office avertit que la diffusion de ces informations non vérifiées crée une confusion importante parmi les citoyens et peut conduire à des décisions basées sur des données incorrectes. «Les informations erronées génèrent un climat d'incertitude et peuvent porter préjudice aux pèlerins dans l'organisation de leur voyage sacré», indique le communiqué.

L'ONPO rappelle à l'ensemble des citoyens que toute information officielle relative au Hadj et à la Omra ne peut provenir que de ses canaux officiels, et qu'il est impératif de vérifier la source avant tout partage sur les réseaux sociaux. Cette mesure vise à protéger les pèlerins et à garantir l'accès à une information fiable et ponctuelle. Par ailleurs, l'Office précise que les pratiques de désinformation et la diffusion de données fausses sont suivies de près par les autorités compétentes.

Cette surveillance vise à protéger les citoyens et à assurer que seules les informations officielles parviennent aux futurs pèlerins, en temps voulu. L'avertissement intervient à un moment où la préparation pour les voyages du Hadj et de la Omra s'intensifie, et où la communication rapide des procédures et exigences officielles est cruciale pour le bon déroulement des opérations. Les citoyens sont donc encouragés à se référer exclusivement aux publications de l'ONPO sur son site officiel et ses comptes certifiés sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, l'Office national du pèlerinage et de la Omra insiste sur la responsabilité collective des citoyens dans la diffusion de l'information. «Il est primordial de ne partager aucune information avant de s'assurer qu'elle émane directement de nos canaux officiels», rappelle l'institution.

Cette vigilance est présentée comme un moyen de garantir que tous les futurs pèlerins disposent d'une information correcte et complète, afin de préparer sereinement leur voyage sacré.

Aymen D.